



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de langue et littérature française

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Les représentations sociolinguistiques de la féminisation linguistique chez des enseignant.e.s algériens et français : essai d'étude comparative

Sous la direction de :
Dr. Nadjiba BENAZOUZ

Présenté et soutenu par :
Dounia KHERCHOUCHE

Jury :

Dr. Benazouz Nadjiba	MCA	Mohammed Khider Biskra	Rapporteuse
Pr. Femmam Chafika	Pr	Mohammed Khider Biskra	Examinatrice
Mme. Boumerzoug Chafika	MAA	Mohammed Khider Biskra	Présidente

Année universitaire : 2021 - 2022

Dédicaces

Je dédie le fruit de mes efforts à ma chère maman et mon cher papa.

Remerciement

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont encouragée, conseillée et aidée à réaliser ce mémoire de master.

Je pense bien sûr à la docteure Benazouz Nadjiba, que je remercie d'avoir accepté de diriger ce travail à la croisée des chemins ainsi que pour ses conseils.

Je remercie Mme Fatma Boufenik pour sa bienveillance, elle a été ma source d'inspiration pour opter pour une telle thématique.

Je remercie le docteur Zakarya Mahfoud qui m'a apporté très généreusement son aide et m'a permis de booster mes efforts à l'instant où j'ai commencé à voir ma recherche stagner.

Je tiens aussi à adresser mes sentiments de gratitude et de considération à mes chères enseignantes Mme Femmam Chafika, Moustiri Zineb et Rafrafi Soraya, elles me sont inspirantes.

Enfin, une pensée particulière s'adresse à mes proches qui ont suivi de très près cette entreprise fructueuse, spécialement mon beau-frère Ahmed, sans qui je n'aurais accompli ce travail.

Table des matières :

<u>Introduction générale</u> :	7
<u>PREMIERE PARTIE : CADRAGE THEORIQUE</u>	12
<u>Chapitre 1 : L'univers de la féminisation linguistique</u>	12
<u>Introduction</u> :	12
<u>1. Pistes génésiaques de la féminisation</u> :	13
1.1 <u>Essai de définition</u> :	14
1.2 <u>Types de la féminisation linguistique</u> :	15
1.2.1 <u>Féminisation lexicale</u> :	15
1.2.1.1 <u>Définition</u> :	15
1.2.1.2 <u>Règles de la féminisation</u> :	16
1.2.2 <u>Féminisation syntaxique</u> :	18
1.2.2.1 <u>Définition</u> :	18
1.2.2.2 <u>Procédés typographiques</u> :	20
1.3 <u>La notion de genre grammatical</u> :	21
1.3.1 <u>Genre grammatical et genre social</u> :	21
1.3.2 <u>Le masculin générique</u> :	24
1.3.3 <u>Le genre et la féminisation dans la langue arabe</u> :	26
2. <u>La féminisation des noms de métiers dans la langue arabe</u> : ...	27
<u>Conclusion</u>	28
<u>B. Chapitre II : Au cœur de la psychologie sociale</u> :	29
<u>Introduction</u> :	29
1. <u>La représentation</u> :	29
1.1 <u>Tentation de définition</u> :	30
1.2 <u>Les représentations collectives et individuelles</u> :	33
1.3 <u>Les représentations linguistiques</u> :	34
2. <u>Attitude linguistiques</u> :	38
3. <u>Imaginaire linguistique</u> :	41
4. <u>Norme linguistique</u> :	44
4.1 <u>Normes objectives</u> :	45
4.1.1 <u>Normes systémiques</u> :	45
4.1.2 <u>Normes statiques</u> :	45
4.2 <u>Normes subjectives</u> :	46
4.2.1 <u>Normes prescriptives</u> :	46

4.2.2 Normes fictives :	46
4.2.3 Normes communicationnelles :	46
4.2.4 Normes évaluatives :	47
5. Stéréotypes :	47
6 Le discours métalinguistique :	49
<u>Conclusion :</u>	51
<u>DEUXIEME CHAPITRE :CADRAGE PRATIQUE.</u>	53
<u>Introduction :</u>	54
<u>I Univers de l'enquête :</u>	54
1.1 Population visée :	54
1.2 Outil de l'enquête :	55
1.3 Déroulement de l'enquête :	57
<u>2 Analyse du questionnaire :</u>	57
2.1 Identification des échantillons :	57
2.2 Analyse et interprétation des résultats :	59
<u>3 Synthèse :</u>	95
<u>Conclusion générale</u>	101
<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	106
<u>ANNEXE</u>	107

Introduction générale :

Le français est une langue dont les locuteurs aiment les querelles qui tournent autour de cette langue. Parmi ces querelles prend place celle de la féminisation des noms de métiers et fonctions. La question de la féminisation dans la langue française a depuis longtemps été discutée, le premier argument des adeptes étant la volonté de rendre les femmes et leurs droits (d'exister dans la langue) plus visible, la discussion s'est développée et aujourd'hui elle ne comprend pas seulement la féminisation des noms de métiers, mais aussi ce que l'on appelle l'écriture inclusive, nous allons faire usage dans ce travail du terme « féminisation linguistique » pour désigner les deux.

Après s'être opposé à la féminisation de certains noms de métiers et fonctions comme artisanne et postière, aviatrice et pharmacienne, avocate, bûcheronne, factrice, compositrice, éditrice et exploratrice dans la 8ème édition de son Dictionnaire (1935), l'Académie française s'y montre adepte et les a enregistrés pourvu qu'ils soient de formation correcte et que leur emploi se soit imposé. Sauf qu'elle résiste encore à l'écriture inclusive.

Les linguistes l'appréhendent depuis longtemps : cette affaire n'est pas seulement la leur, mais elle concerne la société tout entière. Elle véhicule nombre de résistances qui touchent des aspects : linguistique, idéologique et socioculturel. Cela étant, nous avons décidé d'user d'un élément central dans maints domaines des sciences humaines et sociales qu'est les représentations.

Ce mémoire s'intitule : Les représentations sociolinguistiques de féminisation linguistique chez des enseignant.e.s algériens et français : essai d'étude comparative. Nous allons creuser dans la sociolinguistique et la psychologie sociale pour voir si les représentations des algérien.ne.s et des français.e.s sont les mêmes, nous nous demandons si les attitudes linguistiques se différencient quand le contexte socioculturel change, vu que l'usage de la langue peut se différer entre différents groupes sociaux.

Nous avons remarqué qu'il y'a des lacunes du vocabulaire en matière des noms de métiers, titres et fonctions au féminin ainsi que l'existence des différenciations des sexes dans des textes officiels et juridiques ainsi que dans le cadre scolaire, de ce fait nous aimerions mettre en vedette l'importance de la visibilité linguistique des femmes, à savoir encourager notamment l'utilisation, dans la mesure du possible, d'un langage non sexiste qui tienne compte de la présence, du statut et du rôle des femmes dans la société, ainsi qu'il en va pour l'homme, dans la pratique linguistique actuelle. Une raison complémentaire nous a poussée à opter pour cette thématique ; un compte rendu critique¹, rédigé par l'association GSL, de l'ouvrage² de deux profs à l'université (où ils critiquent la vision des utilisateurs et utilisatrices de l'écriture inclusive), signale le manque de crédibilité et scientificité des auteurs, et qu'ils auraient pu s'intéresser aux représentations qui sous-tendent les usages critiqués. En effet, nous avons opté pour travailler sur l'aspect sociolinguistique de l'écriture inclusive.

En vue de mener notre travail de recherche, nous formulons la problématique suivantes : Quelles sont les représentations des enseignant.e.s algérien.ne.s et français.es vis-à-vis de l'écriture inclusive ? Autrement dit, quel est le public le plus ouvert à l'emploi de l'écriture inclusive ? Et quel forme utilisent-ils pour désigner les femmes exerçant certaines professions ?

L'hypothèse qui découle de cette problématique est la suivante :

-Les enseignant.e.s algériens seraient plus ouverts à l'écriture inclusive que les français. Nous supposons que les français adopteraient une attitude puriste car c'est leur langue maternelle, nous émettons le jugement qu'ils sont

¹ Association GSL, Jean Szlamowicz et Xavier-Laurent Salvador signent un pamphlet antiféministe orné de discours linguistiques — Compte rendu critique par l'association de recherche GSL, Hypotheses, Publié 3 décembre 2019, disponible sur :<https://gsl.hypotheses.org/871>

²Jean Szlamowicz et Xavier-Laurent Salvador, Le sexe et la langue (l'ouvrage n'est pas disponible sur le net, que les critiques le sont)

traditionnels en ce qui concerne leur langue.

Le corpus de notre étude est constitué des réponses au questionnaire obtenues à travers des commentaires métalinguistiques sur le fait linguistique que nous allons traiter. Etant donné l'objectif de notre recherche visant l'étude des pratiques langagières. Il nous intéresse ainsi d'analyser la façon dont les locuteurs parlent de la pratique de l'écriture inclusive et comment ils la perçoivent (représentations subjectives). Nous allons baser notre analyse sur l'étude des représentations et de la conscience linguistique des locuteurs enquêtés quant à l'usage du langage inclusif. Nous allons voir comment procèdent des enseignant.e.s algérien.e.s et français.es pour combler les lacunes existant dans la langue qui sont en rapport avec la féminisation, faisant recours à cette dernière.

Le présent travail s'inscrit dans la sociolinguistique, elle se veut descriptive, comparative et analytique. Il s'agit de décrire comment les professeurs perçoivent la féminisation linguistique. Notre point de départ est un questionnaire destiné à des enseignant.e.s algériens et français pour connaître leurs représentations vis-à-vis dudit phénomène. Cette méthode nous permettra d'obtenir des réponses d'autant de francophones que possible dans un temps limité. De plus, nous laisserons de la place pour des commentaires parfois facultatifs en but d'avoir des réponses qualitatives en dehors de celles quantitatives. Nous avons choisi les enseignant.e.s comme échantillon car nous estimons qu'ils sont connaisseurs de la langue, surtout que ce n'est pas toute la population algérienne francophone, de ce fait cette catégorie de personne serait la meilleure comme échantillon.

Notre travail sera scindé en deux parties, une constituera le cadrage théorique, l'autre pratique. La partie théorique incube deux chapitres, dans le premier nous nous attacherons de présenter la féminisation linguistique, voire sa genèse. Nous détaillerons ses types d'après le linguiste Jean Marie

Klinkenberg, puis nous allons montrer l'aspect prescriptif de chaque type qui consiste en les règles et procédés légiférés par les instances officielles. Puisque la notion du genre semble consubstantielle à notre thématique de recherche, nous n'échapperons pas à la présenter, dans la langue française puis dans l'arabe, puis nous arrêterons dans la féminisation dans la langue arabe pour y voir également les procédés. Les connaissances que nous allons fournir dans ce premier chapitre vont permettre de mettre l'éclairage nécessaire sur l'aspect théorique du fait linguistique de la féminisation.

Le deuxième chapitre sera consacré au second volet de l'étude, celui des représentations sociolinguistiques, nous commencerons par définir le concept d'après plusieurs chercheurs, dont Durkheim, Jodelet et Moscovici. Nous nous attacherons à distinguer les représentations collectives de celles individuelles, nous évoquerons ainsi les attitudes linguistiques avec des positionnements de certains chercheurs. Nous passerons ensuite à un élément très présent à notre thème, celui de normes linguistiques ainsi que sa nuance avec règles et sa typologie vertigineuse. Nous conclurons ce chapitre avec un regard sur le discours métalinguistique en raison que notre étude s'y appuiera.

La seconde partie constituera le cadre pratique du travail, elle prendra en charge l'étude analytique du phénomène linguistique traité. Une enquête sera effectuée auprès des enseignant.e.s algériens et français, dont nous allons obtenir des réponses qui seront analysées, dépouillées et interprétées au cours de ce chapitre.

PREMIERE PARTIE :
CADRAGE THEORIQUE

Chapitre 1 : L'univers de la féminisation linguistique

Introduction :

En retard par rapport au Québec, à la Belgique et à la Suisse, la notion de « féminisation » s'installe durablement dans les débats et les recherches en France à partir de 1984, avec la création de la Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes.¹ La féminisation de la population active a touché tous les territoires et la part des femmes dans la population active est désormais en constante croissance. La question de la féminisation des noms de métiers prête à polémique dès sa déhiscence jusqu'aujourd'hui, cela permet de reconnaître in vivo la fluctuation de la langue dans la mesure où elle est le reflet d'une évolution de société.

La langue et la société évoluent en même temps. « L'évolution d'une langue est la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs de groupe qui l'emploie. Bien entendu, l'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe »². La langue est un moyen de communication qui se transforme dans les situations de communication grâce à ses locuteurs et leurs objectifs, à l'usage quotidien et au contexte socioculturel (prenons l'exemple des variations et des néologismes). En d'autres termes, la langue s'adapte à la réalité sociale³, c'est-à-dire elle n'est pas figée mais en changement perpétuel, une relation de corrélation directe est tissée entre les deux.

Sous la plume de D. Manesse et G. Siouffi, l'article *Le féminin & le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en question*, se situe comme une inclination dans les pratiques linguistiques, d'une politique sociale « inclusive », c'est-à-dire visant à « inclure » toutes les personnes qui peuvent

¹ABBOU Julie, CANDEA Maria, « Féminisation », *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors série), p. 141-145. DOI : 10.3917/ls.hs01.0142. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-141.htm>

² André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Liège, Armond Colin, Cursus, 1998, 213 pages.

³Labrosse 2002, cité par Martin Pleško, *La féminisation linguistique en milieu francophone*, *Romanica Olomucensia*(2012), 24.2: 151–158 URL <https://romanica.upol.cz/pdfs/rom/2012/02/05.pdf>

se sentir non représentées par une désignation, qu'il s'agisse de sexe, d'ethnicité, de religion, etc. »¹

Dans ce premier chapitre, nous porterons un regard sur la genèse de ce fait linguistique, ensuite nous passerons directement à le définir et élaborer sa taxonomie suivant le linguiste Jean Marie Klinkenberg, puis nous nous pencherons vers une notion avoisinante qu'est le genre, nous terminerons par l'évocation de la féminisation dans la langue arabe.

1.Pistes génésiaques de la féminisation :

Au sujet de la genèse du concept, le terme est apparu au XIXe siècle en tant que « (...) dérivé de féminiser. Action de féminiser ; le fait de se féminiser ; l'état qui en résulte.»². Mais les mots ne sont pas neutres, et grâce à la sociolinguistique qui « approche les activités langagières à travers les pratiques, les discours sur ces pratiques et les représentations linguistiques des locuteurs, en lien avec leur ancrage social »³, nous pouvons nous interroger de manière légitime sur l'origine et l'histoire du concept étudié. « Féminiser » est donc un mot français datant du XVIe siècle et dérivé de féminin signifiant « 1. Rendre plus féminin d'apparence. (...) 2. GRAMM. Ranger parmi les noms féminins. (...) Donner un féminin à. (...) 3. Rendre plus largement accessible aux femmes ; accroître le nombre de femmes dans(...)»⁴

Si l'on aspire à comprendre la féminisation, c'est au mot « femme » et à son étymologie qu'il s'agit de se référer. Selon le TLFi, Le Trésor de la langue française informatisé, femme est un mot qui vient du grec *phuomai* ou

¹STEUCKARDT Agnès, in Danièle Manesse et Gilles Siouffi éd., *Le féminin & le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*. Paris, ESF Sciences humaines, 2019, 208 p. », *Mots. Les langages du politique*, 2020/1 (n° 122), p. 136-142. DOI : 10.4000/mots.26502. URL : <https://www.cairn.info/revue-mots-2020-1-page-136.htm>

²Site internet Dictionnaire de l'Académie Française, onglet « Outil de consultation », URL : <https://academie.atilf.fr/9/consulter/FÉMINISATION?options=motExact> consulté le 09 mars 2022

³Brigitte Rasoloniaina et Alexandrine Barontini. « Pluralité et interaction des terrains et des approches en sociolinguistique. Introduction », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 6, no. 2, 2014, pp. 7-12.

⁴Site internet Dictionnaire de l'Académie Française, onglet « Outil de consultation », URL : <https://academie.atilf.fr/9/consulter/FÉMINISER?options=motExact> consulté le 09 mars 2022

‘φουομαι’ soit « femelle »¹, ayant par la suite donné le mot latin « femina » utilisé à partir du X^{ème} siècle, signifiant toujours « femme, femelle ». Quant au Dictionnaire de l’Académie française, soit un « 1. Être humain défini par ses caractères sexuels, qui lui permettent de concevoir et de mettre au monde des enfants. (...) 2. Épouse (...) ² » Cette définition expose deux aspects différents au terme « femme », un sens générique, celui d’un être vivant membre de l’espèce humaine qui se caractérise par son intelligence développé et son langage articulé mais qui se distingue encore par son anatomie et système reproducteur ; le second est celui d’épouse, qui est une situation sociale qui signifie une personne unie à une autre par la constitution du mariage.

En ce qui concerne la genèse de l’écriture inclusive, selon Rosier et Rabatel, elle « est apparue sur le devant de la scène médiatique en septembre 2017, avec le tollé provoqué par la parution aux éditions Hatiers d’un manuel d’histoire destiné à des élèves d’école primaire (classe de CE2) appliquant la variation du point médian de l’écriture inclusive ».³

1.1 Essai de définition :

La problématique de la féminisation est de nos jours l’objet d’études de la politique, de l’histoire, de la sociologie, de la linguistique et de la sociolinguistique. Cette présente contribution va prendre compte de ces deux aspects pour se situer à l’étendue métalinguistique et sociolinguistique.

¹Centre national des ressources textuelles et lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/femme> consulté le 16.05.2022

²Op, cit, URL <https://academie.atilf.fr/9/consulter/femme?page=1> consulté le 16 mai 2022

³Hugues Peters, « Alain Rabatel et Laurence Rosier (coord.), Les défis de l’écriture inclusive », Cahiers de praxématique [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 08 mai 2021, consulté le 05 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/6493>
<https://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622>

Le dictionnaire du Larousse définit le terme de la féminisation seul ainsi : « Augmentation de la proportion des femmes dans une profession, une organisation, etc. : La féminisation du corps enseignant. »¹

Désignée autrement par la parité linguistique ou encore le langage épïcène au Canada francophone, il s'agit d'appliquer à la langue des procédés ayant pour but d'inclure les femmes dans le discours. Dans la même veine, Jean-Marie Klinkenberg déclare : « L'objectif politique ici _dans le dossier de la féminisation_ visé est « inclure ». Un verbe qui renvoie à l'essence même de la démocratie : celle-ci vise à restituer à chacun le pouvoir sur lui-même, sur son destin et sur les événements, en combattant les processus aboutissant à ce que désigne l'antonyme d'inclure : « exclure ». »²

Il précise que « Bien évidemment l'essentiel des mesures à prendre pour œuvrer à cette libération n'est pas d'ordre linguistique. Ce n'est pas avec des mots que l'on viendra à bout des féminicides, du harcèlement de rue ou du plafond de verre. Mais ces mesures comportent bien un volet langagier. Et celui-ci peut tenir en un seul mot : visibilisation. »³

1.2 Types de la féminisation linguistique :

Jean-Marie Klinkenberg stipule qu'il existe deux types de féminisation :

1.2.1 Féminisation lexicale :

1.2.1.1 Définition :

Selon l'office québécois de la langue française, la féminisation lexicale est une transposition au féminin d'un mot qui est au masculin. Le terme féminisation lexicale désigne aussi l'utilisation des appellations de personnes au féminin. En ajoutant la note : « Faire correspondre l'appellation féminine la

¹Dictionnaire Le Larousse en ligne, consulté le 15 avril 2022 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minisation/33211>

²Jean-Marie KLINKENBERG, L'incitation douce dans la mise en œuvre des politiques linguistiques Le cas des usages non sexistes, Actes sémiotiques [En ligne], N° 124, 2021, consulté le 17 avril, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6692>

³Ibid

régisseuse à l'appellation masculine le régisseur ou mettre le déterminant féminin une devant ministre sont des exemples de féminisation lexicale. »¹

Elle consiste en des techniques langagières qui, selon Klinkenberg, visent à ce que le corps social mobilise, quand il s'agit de désigner une ou des femmes dans l'exercice de leur activité, des dénominations clairement féminines.

1.2.1.2. Règles de la féminisation :

La féminisation ne se fait pas fortuitement, des lois morphologiques précises sont établies dans le guide de féminisation *Femme, j'écris ton nom...*², un manuel de référence pour la féminisation en France, où des règles morphologiques empêchent des formations erratiques contrevenant au système de la langue française, elles sont énoncées de la manière suivante :

1. La féminisation implique l'usage d'un déterminant féminin (une, la, cette...).

2. Concernant les noms qui se terminent au masculin par une voyelle, sont épécènes les noms se terminant par -e (architecte, psychiatre) ainsi que certains noms se terminant par -a, -o et -u (boutefeu, tuba). Quand un nom se termine par -é ou -i, le féminin est formé par l'adjonction d'un -e à la fin (attachée, apprentie).

3. Les noms qui se terminent au masculin par une consonne (à l'exclusion de la finale -eur) sont féminisés par l'adjonction d'un -e à la finale (agente, écrivaine), avec les éventuelles modifications grapho-phoniques nécessaires, telles que doublement de la dernière consonne (informaticienne, vigneronne), modification de la dernière consonne (créative, sportive) ou ajout d'un accent sur la dernière voyelle (conseillère, pompière).

¹Office québécois de la langue française, consulté le 19 avril 2022, URL : https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532325

²Annie Becquer, et al. : *Femme, j'écris ton nom...* Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, Paris, La Documentation française, 1999, 124 p

4. Les noms se terminant au masculin par -eur (à l'exclusion de la finale -teur) sont féminisés en -euse lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantique direct comme démarcher/démarcheur (chercheuse, programmeuse), lorsque le nom est formé sur une base nominale (avionneuse, camionneuse), et lorsque le nom est suffixé à partir d'une base nominale empruntée à l'anglais (basketteuse, footballeuse). Concernant les noms qui ne correspondent pas à ces critères, ceux-là étant le plus souvent des noms issus directement du latin, on a le choix entre l'emploi épïcène et l'adjonction d'un -e à la finale (professeur(e), entrepreneur(e)).

5. Concernant les noms se terminant par -teur, la forme féminine se termine par -trice lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom (agricultrice, institutrice), ou bien le verbe est apparu postérieurement au nom (actrice, auditrice), lorsque le verbe correspondant au nom ne comporte pas de -t dans sa terminaison (calculer/calculatrice, former/formatrice) ou lorsqu'il existe un substantif corrélé au nom se terminant par -tion, -ture ou -torat (édition/éditrice, lecture/lectrice, tutorat/tutrice). Le féminin se termine par -teuse lorsqu'au nom correspond un verbe en rapport sémantique direct comportant un -t dans sa terminaison et/ou il n'existe pas de substantif corrélé se terminant par -tion, -ture ou -torat (acheteuse, transporteuse).

6. Les formes abrégées et les sigles sont épïcènes (P.D.G., extra).

7. Les noms empruntés à une langue étrangère dans l'intégralité de leur signe, sans adaptation morphologique, sont épïcènes (clown, judoka).

8. Lorsque le nom désigne de manière explicite la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin (un confrère/une consœur ; un garçon d'étage/une fille d'étage ; un homme-grenouille/une femme-grenouille)

9. Dans les dénominations composées et complexes, le principe de la féminisation est identique : les substantifs sont féminisés et les adjectifs et les participes s'accordent au féminin (contrôleuse-vérificatrice, présidente-directrice-générale).

Nous inférons à travers les exemples évoqués que la féminisation lexicale touche les mots (les unités linguistiques comme le préconise Saussure).

Valentine Elleau déclare que « Ce terme (féminisation) nous sera nécessaire pour désigner la volonté de rendre une valeur positive du féminin, notamment en valorisant activement les désinences et mots féminins pour désigner des femmes. »¹

Rémi Adam van Compernelle, concernant l'emploi des formes féminines des titres qu'il précise non courant en France, voit que « D'une part, il semble que la préférence pour la forme masculine est due en partie à la familiarité orthographique et phonétique du terme – la forme féminine étant parfois inconnue, voire même étrange. (...) D'autre part, la relation des français à une certaine « norme de la langue » (souvent conservatrice) joue un rôle tout aussi important. »² Ainsi, il rejoint l'avis de Houdebine Gravaud.

1.2.2. Féminisation syntaxique :

1.2.2.1 Définition :

Ayant le label féminisation des textes, Raphaël Haddad la définit comme « Un langage non sexiste qui utilise différentes techniques, graphiques et syntaxiques, pour assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes »³. L'auteur ici répond à la problématique de l'invisibilité des femmes dans la langue. La féminisation syntaxique est nommée écriture

¹Valentine Elleau, BA, La parité linguistique dans la francophonie, [Mémoire de master], université de Vienne, 2016

²R VCompernelle, « Une pompière ? C'est affreux ! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France, Langage et Société 123: 107–26.

³ Raphaël Haddad, Manuel d'écriture inclusive, Paris, Mots-Clés, 2017, 20 pages.

inclusive, ou encore langage inclusif, bien que Valentine Elleau expose sa pensée nuancée ainsi : « L'adjectif « inclusif » pourrait être un candidat idéal pour remplacer « paritaire ». Il semble cependant être davantage utilisé dans le contexte de pratiques nouvelles et non conventionnelles, notamment ce que nous désignerons de graphies inclusives. Nous réserverons « paritaire » pour les pratiques plus traditionnelles »¹. Anne-Marie Houdebine, Professeure émérite de linguistique et sémiologie l'attribue comme écriture non discriminantes².

Le dictionnaire Le Larousse définit l'adjectif « inclusif, inclusive » comme :

- 1. Qui contient en soi quelque chose d'autre.
- 2. Qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion :
Rêver d'une société plus inclusive et solidaire.

Nous remarquons que la définition (notamment : « en mettant fin à leur exclusion ») soutient l'idée que l'apparition de l'écriture inclusive a pour but de subvenir aux besoins (du langage) d'inclure une certaine catégorie de personne.

Et l'écriture inclusive : un ensemble des conventions graphiques et syntaxiques visant à promouvoir une égalité de représentation entre les hommes et les femmes dans la grammaire française. (Récusant l'idée selon laquelle le masculin l'emporte grammaticalement sur le féminin, l'écriture inclusive préconise notamment d'indiquer la forme ou la flexion féminine d'un mot avant ou après un point médian (ou point milieu) [ex. : ils, elles ; professeur.e ; ingénieur.e.s].)³

¹Valentine Elleau, BA, op. cit. p 03

² Dans la postface dudit manuel rédigé par Raphaël Haddad

³Dictionnaire Le Larousse en ligne, op. cit

La féminisation syntaxique touche le texte. Selon Marie-Ève Arbour et Hélène de Nayves, elle consiste à employer des appellations au féminin à côté des appellations au masculin, à abandonner progressivement le masculin générique (c'est-à-dire quand le masculin englobe les deux genres) et à rendre plus égale la représentation des femmes et des hommes dans le texte lui-même, en jouant sur les structures, les pronoms, le style utilisé, les accords, etc. La rédaction épïcène est également appelée rédaction non sexiste (Formation sur la rédaction épïcène).

L'historienne française Eliane Viennot considère que l'écriture inclusive « ne consiste qu'à recourir à des usages validés par le temps, parce que fondés sur le système de la langue, la politesse, l'exactitude, la raison. »¹

1.2.2.2. Procédés typographiques :

Il existe un certain nombre de procédés typographiques qui permettent de raccourcir à l'écrit les dédoublements afin d'économiser de la place. Nous tenterons ici de citer les pratiques en usage² :

- Les parenthèses : les citoyen(ne)s
- Les tirets : les citoyen-ne-s
- Les points : les citoyen.ne.s
- Les points médians : les citoyen·ne·s
- La barre oblique : les citoyen/ne/s
- La virgule : les citoyen,ne,s
- La majuscule : les citoyenNEs, LES CITOYENneS

Klinkenberg insiste sur l'effet de visibilisation de cette écriture : « Ces formes, qu'on pourrait convenir d'appeler « appariées », actualisent

¹Eliane Viennot, Françaises, Français : le langage inclusif n'est pas une nouveauté[En ligne], The conversation, consulté le 20 avril 2022, URL : <https://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622>

² Marie-Louise-Moreau et Anne Dister, Mettre au féminin Guide de féminisation, Bruxelles, Nathalie Marchal, Guide, 2014, 100 pages.

concurrentement les deux marques mais en les isolant clairement ; ce qui permet une analyse dudit mot et produit un indubitable effet de visibilité. »¹

Céline Labrosse pense que ce type d'écriture permet de dépasser la vision figée et homogénéisante de la langue : « Comme si, une fois écartées les ornières d'une grammaire immobiliste, pouvait enfin poindre une langue française dynamique, évolutive et ouverte à la variation. »²

Elle précise que cette rédaction ne vient pas d'un excès de zèle (comme l'évoque un des répondant au questionnaire dans la partie pratique), ni du néant mais d'une tentation d'obvier aux besoins langagiers : « les propositions mises en avant s'inspirent des tendances récentes observées dans les milieux communautaires, syndicaux et féministes notamment, et elles mettent en valeur la combinaison de multiples procédés qui, tour à tour, selon les contextes et facteurs en présence, font éclater la saisissante potentialité de la langue française. »³

Par glissement sémantique, le terme « langage inclusif », ou « parité linguistique » reprend à présent les deux types de techniques.

1.3 La notion de genre grammatical :

1.3.1 Genre grammatical et genre social :

A la différence du latin, de l'allemand, du russe ou les langues slaves, où il y'a le genre neutre pour les noms, ou de l'anglais où le genre n'est pas marqué et n'apparaît qu'au niveau des pronoms personnels de 3ème personne, d'ailleurs, Le microsystème pronominal (he/his/him/himself, she/her/herself, it/its/itself) n'est qu'un petit reste d'un ancien système flexionnel à genre⁴. Le français comprend deux classes grammaticales : féminin et masculin. C'est une

¹Jean-Marie KLINKENBERG, op. cit.

²Acte du 3ème Colloque international des recherches féministes francophones, Université Toulouse II, Le Mirail 2002.

³Ibid, p 40

⁴Elmar Schafroth, cite par Claudia Polzin-Haumann et Wolfgang Schweickard, Manuel de linguistique française, De Gruyter, Reference, 2015, 745 pages.

langue à genre grammatical. Cette binarité du genre nous force toujours à choisir exclusivement entre un genre ou un autre : en grandissant et en apprenant à parler, on nous enseigne que les êtres ainsi que les choses sont répartis en deux catégories : il ou elle, le ou la, une ou un., donc la langue française est de nature binaire, les substantifs sont inéluctablement soit au masculin soit au féminin. Le genre constitue un système de catégorisation des noms, il se manifeste sur le plan syntaxique à travers des phénomènes d'accord. Dans les noms qui désignent des personnes, le sexe correspond au genre grammatical qui est toujours marqué dans les pronoms, les substantifs, les adjectifs, les participes et les déterminants.

En sciences du langage, le sexe représente la différence biologique entre femmes et hommes, mâles et femelles, tandis que la catégorie de genre est un phénomène de langue.

Pour mieux comprendre la notion du genre, notion qui figure au centre même de la question de féminisation, nous avons tenté de relever quelques définitions qui nous semblent les plus claires et pertinentes afin de mettre en évidence les problèmes définitoires de cette notion:

Elmar Schafroth, dans le Manuel de linguistique française, le définit :

Le genre est d'abord une catégorie lexicale, inhérente au substantif, qui joue sur l'axe paradigmatique du système linguistique, et il est, en même temps, une catégorie grammaticale qui répartit les substantifs d'une langue dans des classes différentes et établit l'accord grammatical sur l'axe syntagmatique entre un substantif (ou un nom propre) et les membres de la phrase qui en dépendent (les aspects de l'accord et de la classification déterminent la catégorie du genre en même temps.¹

Elmar Schafroth rejoint la définition de Grévisse :

¹ibid 331

« Le genre est une propriété du nom, qui le communique, par le phénomène de l'accord (...), au déterminant, à l'adjectif épithète ou attribut, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom. »¹ Il est à noter que

L'historienne Michèle Perrot définit le genre en l'opposant au sexe : « par rapport au sexe biologique, le genre désigne les rapports de sexe tels qu'ils sont compris par la culture et par l'histoire. »²

En lexicologie, Delaite et Polguère distinguent deux types de paires lexicales basées sur le sexe : les dérivés, comme berger/bergère ou avocat/avocate, considérés comme quasi synonymes, et les paires qui relèvent d'une opposition contrastive relative au sexe, comme mère/père, étalon/jument.³

Nombreux sont ceux qui confondent genre et sexe. Les linguistes nomment habituellement "genre naturel" ou "genre vrai", par opposition au genre grammatical qui, envisagé sur l'ensemble des noms du français, n'est pas lié à une signification de sexe.⁴ Ce dernier, indiquant couramment le sexe biologique, en d'autres termes c'est l'ensemble des caractéristiques biologiques qui caractérisent chacun du mâle de la femelle.

Sur le rapport entre les deux concepts : sexe et genre, ou genre naturel et genre grammatical Nicole-Claude Mathieu a identifié pour les sciences humaines trois modes principaux de concevoir le genre:

1 Les deux se reflètent, il y a homologie entre sexe et genre, ce dernier est l'affirmation sociale du sexe comme donnée biologique. Cette conceptualisation suggère que le sexe est le fondement sur lequel se construisent les comportements relevant du genre.

¹ Grevisse, citée par Claudia Polzin-Hauman. Wolfgang Schweickard, op. cit p 04

² Michèle Perrot, citée par [Juliette Grange](https://www.cairn.info/revue-cites-2010-4-page-107.htm#re1no1) <https://www.cairn.info/revue-cites-2010-4-page-107.htm#re1no1>

³ Delaite Candice et Polguère Alain, citée par Elmar Schafroth, op. cit.

⁴ Claire Michard, Acte du 3ème Colloque international des recherches féministes francophones.

2 Le rapport est analogique: le genre symbolise le sexe et vice-versa. Ce modèle met surtout l'accent sur le fait que la culture engendre la différence sexuelle.

3 Les deux sont hétérogènes, autrement dit, sexe et genre sont deux catégories différentes et l'idée que leur relation est analogique est interprétée comme un fantasme idéologique. « La division binaire qui pose comme donnée que le monde est partagé en deux est alors interprétée comme un phénomène historique garantissant la domination d'un groupe sur l'autre. Pour ce mode, c'est le genre qui construit le sexe. »¹

Tandis qu'il y'a plusieurs théories dont deux sont les plus fréquentes, il y a la théorie sexe-genre, soutenue par le germaniste Jacob Grimm, un des grands représentants de la linguistique historico-comparative, il s'inscrit dans la tradition de Humboldt. Selon lui, le genre grammatical provient de la différenciation biologique des deux sexes. Le genre dans le langage est dû à l'imagination de l'être humain, qui traitait les choses comme des êtres vivants, il refléterait les particularités et les comportements typiques des hommes et des femmes. « Le néogrammairien Karl Brugmann (1889 ; 1890) adoptait une position diamétralement opposée, la théorie genre-sexe (le sexe est dérivé du genre), selon laquelle la catégorie de genre à l'origine n'avait aucune relation avec le sexe naturel. »², Ce qui rejoint la thèse de La Grammaire De Port-Royal témoignant la répartition arbitraire du genre grammatical.

1.3.2. Le masculin générique :

L'office québécois de la langue française donne au masculin générique la définition suivante :

« Genre masculin employé pour désigner autant les hommes que les femmes. » Et il donne l'exemple : Dans la phrase « L'employé a l'obligation

¹ibid. cité par Dolores Sanchez, La question linguistique et le genre: paradoxes d'une rencontre

²Elmar Schafroth, op. cit. p 350

d'exécuter son travail avec prudence et diligence. », employé est au masculin générique, et peut désigner un homme ou une femme. ¹

Claire Michard désigne par le sens générique du genre masculin le fait que celui-ci porte le sens humain en général. ²

Par ailleurs, Sylvie Durrer remet en cause la valeur universelle du masculin générique en disant : « Le genre fonctionne comme un sexe fictif. Les mots prennent une valeur non seulement du fait de leur appartenance à un système lexical mais aussi par leurs caractéristiques morphologiques. »³ Elle fait coïncider genre grammatical et genre dit naturel (le sexe), manifeste la systématisation de désignation de chaque genre grammatical.

Ce troisième genre dit neutre existait dans « la version morte du français » ; le latin, bien que la majorité des substantifs qui étaient neutres sont passés au masculin en latin vulgaire et, par-là, en français. En effet, « le soi-disant caractère générique du masculin n'est pas un fait du système de la langue, mais une construction qui a été (re)élaborée consciemment à travers les siècles jusqu'à ce qu'elle soit devenue une doctrine ». ⁴

« Les Françaises sont trop absentes de la scène linguistique que les Français occupent tout l'espace. L'incertaine double signification du masculin est générée par la rareté d'emploi du féminin. »⁵ Ainsi justifie Edwige Khasnadar l'usage du masculin générique.

Une anecdote qui se trouve là une place signalant le déficit sémantique du masculin générique : « Un père et son fils ont un grave accident de voiture. Le père meurt. Le fils est entre la vie et la mort. On l'amène aux urgences et le

¹Office québécois de la langue française, Op. cit. Fiche terminologique, https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532333

² Acte du 3ème Colloque international des recherches féministes francophones, op. cit. La notion de sexe dans le langage: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ? L'exemple du genre en linguistique

³Ibid.

⁴Lou Robiche, Pratiques sociolinguistiques francophones de féminisation et de dégenrement, Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs, 2018, 240 pages https://books.google.dz/books?id=5X9aDwAAQBAJ&pg=PA239&hl=fr&source=gbs_selected_pages&cad=3#v=onepage&q&f=false

⁵Acte du 3ème Colloque international des recherches féministes francophones, op. cit. Edwige Khasnadar

chirurgien qui le voit dit : “Je ne peux pas l'opérer car c'est mon fils.” Comment cela se fait-il ? »¹ La réponse à la devinette (le chirurgien est la mère de l'accidenté) ». La réponse ne vient généralement pas à l'esprit tant il est solidement établi que le chirurgien doit être un homme.

Voyons, le masculin dit « générique » échoue à assurer sa fonction, ayant l'intention d'inclure les deux genres, le masculin générique conduit à transgresser le genre.

1.3.3. Le genre et la féminisation dans la langue arabe :

En arabe il n'y a que deux genres, d'une manière générale, le nom masculin n'a pas de désinences qui le spécifient. Un nom se révèle masculin lorsqu'il n'appartient pas aux catégories suivantes :

a) Noms féminins par la signification : les noms de femmes et des femelles des animaux, ex. أم mère ; عروس mariée ;

b) Noms féminins par la forme : les noms ayant la désinence féminine principale qui est tā' marbūta, e.g. معلم enseignant, معلمة enseignante ;

c) Noms féminins par l'usage : les noms appartenant aux catégories suivantes :

(i) Noms géographiques, ex. مصر Egypte, تونس Tunis ou Tunisie ;

(ii) Les parties du corps, ex. ع. oeil, يد main

(iii) Certains noms sont féminins sans aucune raison apparente ex. شمس soleil,

أرض terre. Dans cette catégorie, il y a quelques mots qui peuvent être masculins ou féminins, ex. طريق chemin ; route ; حال condition ; سوق marché.²

¹ ZOLELIO, Emmanuelle. Chirurgiens au féminin ? Des femmes dans un métier d'hommes. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012 (généré le 14 juin 2022). Disponible sur Internet <http://books.openedition.org/pur/67364>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.67364>.

²Nacerddine Abdallah, Nouvelle Approche De L'enseignement De La Grammaire Arabe, Nations Unies, Genève, publications non officielles, 1988, 302 <https://books.google.com.ec/books?id=TOaJ3FZv53sC&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>

Suivant cette classification, les noms de métiers, vue leur formation morphologique s'appliquent aux deux premières catégories.

Le genre féminin est marqué par l'addition de Tā' marbūta³ écrite comme une ḥā', surmontée, cependant, par deux points diacritiques. Cette tā' n'est pas prononcée en arabe moderne, sauf lorsqu'elle est suivie d'un mot commençant par une voyelle : طالب étudiant ; طالبة étudiante ; قط chat ; قطعة chatte.

Pour les autres noms, ils sont généralement féminins s'ils sont terminés par tā' marbūta, et masculins sinon.

مِسْطَرَّة = règle > féminin en arabe, comme en français.

قَلَم = crayon > masculin en arabe, comme en français.

بَيْت = maison > masculin en arabe, féminin en français.

لَوْحَة = tableau > féminin en arabe, masculin en français.

Il existe des noms de genre incertain, c'est-à-dire qu'on les emploie indifféremment au masculin ou au féminin.

حال = situation, état - طَرِيق = route.¹

2.La féminisation des noms de métiers dans la langue arabe :

Compte tenu de ce qui a précédé, la féminisation des noms de métiers dans langue arabe se fait normalement par l'adjonction du suffixe -ta- au nom masculin. La commodité de ce processus morphologique rend cette entreprise courante et même familière à l'intérêt des femmes et à leur visibilité dès l'instant où elles acquièrent un nom les désignant après le lancement et l'émancipation de leurs activités et donc à la fluidité de la langue qui traduit avec fidélité et va de pair avec l'évolution de la société. Cependant, en de rares occasions où nous hésitons quant à la formation du féminin. Cela se manifeste généralement dans certaines fonctions de haut rang que les femmes n'exercent

¹Monsieur le Boursier, Egyptien, Genre, consulté le 20 avril 2022, URL : <https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/nom/genre.html>

que rarement, voire jamais, ou au niveau de certains noms jugés interdits par les croyances religieuses aux femmes (ex : Imam).¹

Conclusion :

A travers les lignes qui précèdent, nous avons présenté le phénomène de la féminisation suivant une perspective scientifique linguistique, nous avons tenté de définir ce fait linguistique, nous nous sommes penchée vers la conceptualisation de Jean Marie Klinkenberg pour retenir la typologie de la féminisation, ainsi nous avons eu une féminisation lexicale qui consiste en celle des noms de métiers, et autre syntaxique qu'est l'écriture inclusive. Nous avons effleuré également un aspect prescriptif en touchant aux règles de la féminisation lexicale et les procédés typographiques de l'écriture inclusive. Il n'était pas moins capital d'ébaucher la notion de genre, pour se tourner vers l'expression du genre grammatical dans la langue arabe.

¹BOUDRAA, R La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français : Etat des lieux en Algérie, (Mémoire de magister), université Souk Ahras, 2013.

Chapitre II : Au cœur de la psychologie sociale :

Introduction :

Après avoir présenté dans le chapitre précédent la conceptualisation du phénomène de féminisation linguistique dans la langue arabe et française ainsi que sa typologie, il nous paraît indispensable de passer au second volet de notre étude définissant quelques notions sur lesquelles nous nous baserons dans notre travail qui est la représentation linguistique. Dans ce chapitre, nous allons creuser dans la théorie des représentations sociales, pour s'orienter vers les considérations théoriques de Durkeim, Moscovici, Jodelet, Gueunier et Calvet, sans oublier de distinguer entre représentation et attitude. Dans notre contexte, un élément médiateur entre les représentations et les pratiques langagières qui se présente en le discours métalinguistique, y sera abordé ainsi que la nuance avec le discours épilinguistique, de même que l'attitude, l'imaginaire linguistique, les stéréotypes et les normes qui sont des notions avoisinantes à la représentation.

1.La représentation :

La représentation est un vocable que l'on trouve circuler dans maints champs de recherche tel que les sciences humaines et sociales (la linguistique, la psychologie, l'économie, l'ethnologie...), les sciences de l'éducation, les sciences du langage, la didactique, etc. D'ailleurs, D. Moore signale que « La recherche sur les représentations sociales se présente aujourd'hui de manière pluriforme et polyandre, puisqu'elle intéresse aussi bien les sociologues que les anthropologies, les linguistes que les psychologues sociaux.»¹. Cela indique l'interdisciplinarité de ce concept que l'on n'est arrivé à borner dans aucune discipline. Il est emprunté de la psychologie sociale, la sociolinguistique s'y intéresse et le place au centre de ses recherches mais les chercheurs de cette

¹Moore, D. 2001, cité par Himeta Marico dans un article intitulé, « La notion de représentation en didactique des langues ». Université Daitobunta. Japon. p.10

discipline lui attribuent un statut différent, chacun a sa façon de la définir selon ses orientations théoriques ainsi que méthodologiques différentes.

Vu que la manière de concevoir les concepts varie d'une discipline à une autre, en sociolinguistique, où s'inscrit notre recherche, l'usage du terme « représentation » est conçu comme « un emprunt aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui tiennent elles-mêmes du vocabulaire de la philosophie.¹

1.1 Tentation de définition :

La notion de représentation fut associée au nom du sociologue français émérite Emile Durkheim qui en a posé les jalons et fixé les contours et distingué les représentations individuelles de celles collectives. Il la définit comme « une vaste classe de formes mentales (...), d'opinions et de savoirs sans distinction. La notion est équivalente à celle d'idée ou de système, ses caractères cognitifs n'étant pas spécifiés². Il souligne que des représentations collectives ont pour fonction de préserver le lien entre les membres d'un groupe, de les préparer à penser et agir de manière uniforme.³ Evidemment, elles sont produites de la société, composent d'une certaine façon la conscience collective. Au reste, la conscience est un élément intrinsèque dans l'essence de représentation, donc, il n'existe pas une représentation inconsciente. Les RS s'imbriquent dans le tissu des rapports sociaux pour les maintenir, elles sont formées par eux et les décrivent.

Après Durkheim, c'est Moscovici qui a pris le relais pour faire sa théorie des représentations sociales, définies comme étant : « des entités presque

¹MOREAU Marie- Louise, " Sociolinguistique, concepts de base", Liège, Mardaga, Psychologie et sciences humaines, 1997, 312 pages

²Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, 1895, Denise Jodelet, Les représentations sociales, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1997, 201 pages

³ Serge Moscovici, 1989, Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire In Denise Jodelet, Les représentations sociales, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1997, 201 pages

tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une personne, dans notre univers quotidien. La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits ou consommés, des communications échangées en sont imprégnés ». ¹D'après cela, les représentations hantent la vie sociale, où il y'a société il y'a représentations ; il ne peut exister un objet sans qu'il y'est une représentation et vice versa. Dans des mots bloomfieldienne (la théorie behavioriste), le lien : acteur social-représentation est similaire à celui stimulus-réponse, un lien de corrélation.

La psychologie définit les représentations sociales comme des modes de reconstruction sociale de la réalité. Jodelet définit la représentation comme une :

Forme de connaissances courantes, dite « de sens commun », caractérisée par les propriétés suivantes : 1. Elle est socialement élaborée et partagée ; 2. Elle a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social, idéal) et d'orientation des conduites et communications ; 3. Elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné. ²

Les caractéristiques décelées de cette définition sont : sa construction dans et par la société ; la maîtrise de l'environnement par son organisation ; sur une échelle cognitive, le sujet s'approprie la réalité en la construisant afin de l'intégrer dans son système de valeurs, son homogénéité ainsi que son rapport avec l'imaginaire social.

Nicole Gueunier apporte la définition suivante : « une forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagée qui contribue à une vision

¹Moscovici, 1976, p.39) cité in SEMIN Gun R., « Prototypes et représentations sociales ». In D. Jodelet, Les représentations sociales, PUF, Paris, 1989. p.241.cité par Adaika R thèse de doctorat,

² JODELET D, 1991. Représentations sociales. In le Grand Dictionnaire de la psychologie. Paris : Larousse p 668

de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels »¹. Nous en repérons que les représentations, certes, correspond à un savoir sur la réalité, mais celui-ci n'est pas scientifique ; elles sont crucialement sociales et par-là collectives, ce qui rejoint la thèse de Durkeim ; elles munissent les individus d'un savoir partagé qui les unissent et facilite la communication reflétante de la réalité.

Jean-Claude Abric attribut aux représentations sociales la définition suivante : « le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique »² affirmant celle de Serge Moscovici : « Les représentations sociales sont des entités presque tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien ».³

Selon Moscovici, le contenu d'une représentation s'organise en trois dimensions fondamentales, qui permettraient l'analyse du contenu d'une représentation et la comparaison entre différentes représentations :

1. L'information porte sur l'ensemble des connaissances et savoirs relatifs à l'objet.

2. Le champ correspond à l'organisation sous-jacente de ces connaissances. Les sujets ne disposent pas à leurs niveaux de la totalité et de la globalité des informations sur l'objet, les renseignements qu'ils ont, sont souvent partiels et relatifs à certains aspects de l'objet, c'est l'ensemble de ces aspects qui constitue le champ de représentation.

¹ GUENIER. H, Représentations linguistiques cité par MOUSTIRI, Z, Pour une approche sociolinguistique des représentations, Faculté des lettres, des sciences humaines et sociales, vol 6, 2010, p 2

²Jean-Claude Abric (Dir.), Pratiques sociales et représentations, Paris, P.U.F., (Psychologie sociale), 1994. In: Formation Emploi. N.47, 1994. p. 92

³S Moscovici, 1976, cité par Benhaddou Kheira, Représentations et pratiques langagières des jeunes bélabésiens (Thèse de doctorat) université de d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, 2016.

3. L'attitude correspond à la prise de position globale des individus (favorable ou défavorable) vis-à-vis de l'objet.

D'après Abric, Les représentations sociales comportent quatre fonctions principales:

- Une fonction de savoir : Elles vont permettre, de par leurs contenus, à la fois de comprendre et d'expliquer la réalité. Ces savoirs « naïfs » vont permettre la communication et les échanges sociaux.

- Une fonction identitaire : Les représentations sociales servent à définir l'identité sociale de chaque individu et ainsi préserve la spécificité des groupes sociaux. Cette fonction va intervenir dans les processus de socialisation ou de comparaison sociale.

- Une fonction d'orientation : Les représentations sociales vont permettre au sujet d'anticiper, de produire des attentes mais également de se fixer ce qu'il est possible de faire dans un contexte social particulier.

- Une fonction justificatrice : Elles peuvent aussi intervenir à posteriori et ainsi servir à justifier nos choix et attitudes. Par-là, elles jouent un rôle essentiel dans le maintien ou le renforcement des positions sociales. »¹

1.2 Les représentations collectives et individuelles :

Suivant l'optique de Durkeimienne, la distinction entre représentations individuelles et collectives est tranchée, ce sociologue les distingue ainsi :

Les premières proviennent de la conscience individuelle, il leur accorde moins d'importance vu qu'elles sont dépendent uniquement de leur producteur, changent généralement et ne se fixent que pour une durée déterminée dans le temps, de fait elles se démarquent par son caractère « éphémère », prépare la personne à former et intégrer les représentations sociales communes à un

¹Jodelet Denise. « Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie », in MOSCOVICI S. (dir.), Psychologie sociale (7^e éd. Mise à jour), Paris, 1998 PUF, p. 361-382.

groupe lors des échanges sociaux. Alors, quand elles se développent, elles se transforment en un savoir social partagé, en d'autres termes, elles se répandent dans la société pour devenir collectives par la suite ;

Tandis que ces dernières sont homogènes et partagées par les acteurs sociaux d'une communauté, leur fonction principale est le maintien des liens entre les membres du groupe et l'uniformisation des actions et des manières de pensée.¹Elles sont vouées à perdurer et ne dérivent pas des individus pris isolément, mais de leur réunion.

La pertinence des RS collectives est justifiée ; elles sont imbriquées dans la société de manière stable, l'analyse sera rattachée aux sociétés traditionnelles où les individus développent des rapports d'interdépendance, d'où leur prééminence.

1.3 Les représentations linguistiques :

La langue, est avant tout, « un ensemble de pratiques et de représentations » affirme L.J.Calvet², qui donne à la représentation la définition suivante : « Une représentation, c'est comment les locuteurs envisagent leurs pratiques, comment se situer par rapport aux autres locuteurs et aux autres pratiques, comment situer leur langue par rapport à d'autres, en présence (grosso modo, tout ce qui se rapporte à l'épilinguistique).³

Selon le linguiste Harbi S. « Les représentations sont le discours que les locuteurs d'une communauté linguistique donnée sur les langues »⁴. Cette définition synthétique se rapproche de celle du discours métalinguistique, cela prouve le lien consolidé entre ce dernier et la représentation.

¹Boubakour S, Les représentations culturelles dans la formation des formateurs en lettres françaises (thèse de doctorat), université de Batna

² CALVET J.L, (1999) ; Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris. Dans URL <https://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1> consulté le 25 mai 2022

³ CALVET L J 1999, Pour une écologie des langues du monde, cité par Adaika R 2019 Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants du département de français, thèse de doctorat, univ de Ouargla

⁴Harbi S., 2011, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou, mémoire de magister, université de Tizi-Ouzou, p 39

Pour Moscovici, la représentation collective, tout comme la langue, se partage par les membres d'une communauté. Elle les dispose de telle manière qu'ils agissent uniformément, au reste, elle passe de génération à l'autre

Se rapportant au sujet de la féminisation linguistique, Nicole Gueunier juge que :

Dans le domaine linguistique, les représentations majoritairement conservatrices des français relatives à la graphie de leur langue les conduisent à refuser, contrairement à leurs voisins italiens et espagnols, toute idée de réforme, alors que des études conceptuelles, argumentées rationnellement, permettent d'envisager des corrections qui la perfectionneraient sans la dénaturer.¹

A travers ces lignes, l'auteur montre : la légitimité de réformer la langue, changer un certain aspect morphologique ou syntaxique de la langue n'affectera pas son caractère pertinent, par contre cela contribue à la rendre constamment vivante et en perpétuelle mouvance ; que les représentations sont relatives aux idéologies, donc elles n'ont pas à être jugées de vraies ou fausses, elles dépendent du bagage culturel et social de chaque ensemble social.

Etant donné que les pratiques langagières sont sociales au sens propre du terme, Rome Harré témoigne le rôle des mots comme supports des représentations sociales, que les représentations sociales existent dans les structures formelles et syntaxiques des langues parlées et écrites.²Cela démontre la consubstantialité entre les pratiques linguistiques et les formes de la pensée sociale courante. Ainsi l'a mentionné Uli Windisch : « La

¹ Nicole Gueunier, Représentations linguistiques in Moreau M. L op. cit. p 247

² Rome Harré, 1997, Grammaire et lexique, vecteurs des représentations sociales in JODELET Denise op. cit, p 149, 152

sociolinguistique et les méthodes d'analyse des discours nous montrent qu'une forme de pensée va de pair avec une forme de langage bien déterminée. »¹ Un modèle de langage sous-tend inévitablement l'orientation de la pensée courante, autrement dit, il concrétise la pensée qui est un fait abstrait et en est représentatif.

Dans un langage sémiologique, le rapport triadique entre signifié, référent et signifiant est analogue à celui tissé entre représentation, fait social (linguistique) et langage. Le dernier élément consiste au discours métalinguistique quand c'est la cas d'un fait linguistique. En traversant les objets sociaux, la réalité est représentée et appropriée par le sujet social, ce dernier la rétablit dans son système cognitif, elle va faire partie de son système de valeurs qui, à son tour, va servir son contexte socio-idéologique environnant. Ainsi se construisent les représentations collectives étudiées par Durkheim. La représentation est conçue plausiblement comme un système interprétatif de la réalité.

Dans son livre *Les représentations des langues et de leur apprentissage*, D. Moore déclare que les représentations sont à plus d'un titre disponibles dans les études et recherches faites sur les langues (...), [et] leur utilisation², ce qui confirme le rapport entre l'utilisation de la langue et les représentations qui se relient étroitement à la réalité. Comme pour étayer cette réflexion, Rome Harré écrit : « L'évaluation de soi doit être sûrement facilitée par l'existence de certaines possibilités grammaticales, possibilités permettant la construction d'un discours dans lequel ses propres assertions peuvent être traitées comme les descriptions que l'on fait des autres. »³

¹Uli Windisch, *Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique*, in JODELET Denise op. cit, p 191

²Adaika R (2019), *Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants du département de français (Le cas de 3e année de l'Université d'El-Oued)*, Thèse de doctorat, université de Ouargla Disponible sur <https://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/bitstream/123456789/23362/1/Adaika-Radja.pdf> consulté le 22 mai 2022 p49

³Rome Harré, op. cit. p 153

Parfois, les chercheurs alternent dans les concepts, ainsi Branca-Rosoff parle de « représentations langagières » et la reconnaît comme : « l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif ou plus largement métalinguistique »¹. Cette définition s'apparente avec les concepts clés de notre recherche, ainsi nous allons dans le chapitre suivant croiser les valeurs, l'esthétique, les normes...

Louis Jean Calvet présente une distinction nette entre les pratiques langagières et les représentations :

Du côté des pratiques on trouve bien sûr ce que les locuteurs produisent, la façon dont ils parlent, mais aussi la façon dont ils adaptent leurs pratiques aux situations de la communication, par exemple aux pratiques et aux attentes de l'interlocuteur. Du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques...²

Depuis que la notion de représentations a été introduite dans les sciences du langage pour être représentations linguistiques par la suite, elle est devenue sociolinguistique vu son caractère social, à ce propos, E. Moussouri dit « l'étude des représentations sociales à dimensions linguistiques doit passer d'abord par une investigation de l'adjectif social [...]. Ainsi le social représente tout ce qui est diffusé à l'intérieur du groupe, il désigne une conviction anonyme et évidente mais partagée par n'importe qui [...] ».³

¹BRANCA-ROSOFF Sonia, 1996, cité par Benhaddou Kheira, op cit p 112.

²Boutet *et al*, 1976, cité par Gilles Forlot, *Avec sa langue en poche... : Parcours de Français émigrés au Canada* [En Ligne], Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2008 (généré le 07 juin 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pucl/971>. ISBN : 9782875581822.

³MOUSSOURI Evangélie, « L'apport des représentations langagières dans l'enseignement des langues étrangères et secondes » Actes du 14e Colloque International de l'Association Grecque de Linguistique Appliquée Évolutions dans la recherche de l'enseignement apprentissage des langues, 2010.

2. Attitude linguistiques :

Le vocable attitude, selon l'Encyclopédie Universalis vient du latin « aptitudo », qui signifie au domaine de la plastique : Manière de tenir le corps. De cette manière, ce terme a subi un glissement de sens. Selon le dictionnaire le Trésor de la langue française, il signifie « Disposition d'esprit, déterminée par l'expérience à l'égard d'une personne, d'un groupe social ou d'une chose abstraite (problème, idée, doctrine, etc.) et qui porte à agir de telle ou telle manière. »¹

Comme la représentation, c'est une notion empruntée à la psychologie sociale définie comme : « une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet : « une (pré)-disposition psychique latente, acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet ».²

Chaque être humain a tendance à faire évoluer nombre de croyances au cours de sa vie dans la société, cette dernière est la source de génération des attitudes qui résultent de croyances changeant avec le temps en fonction des fluctuations effectuées au sein de la société.

En sciences du langage « le terme d'attitude linguistique est employé parallèlement et sans véritable nuances de sens à représentation, normes subjectives, évaluation subjective, jugements, opinions, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique ».³ Tout de même, une attitude consiste au positionnement tiré de la subjectivité de l'individu, par exemple un locuteur choisit consciemment ou inconsciemment de ne pas apprécier tel ou tel fait linguistique comme, le cas échéant, l'écriture inclusive.

¹TLFi : Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

²(KOLDE 1981 cité dans Lüdi & Py 1986 : 97). In CASTELLOTTI Véronique et MOORE Danièle, Représentations sociales des langues et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Etude de référence, Conseil de l'Europe, Strasbourg 2002. Dans URL: <https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf> Consulté le 08/06/2022

³CALVET J. L, La Sociolinguistique, PUF, Collection que Sais-je ? Paris, 1993

Suivant le même raisonnement, J.L. CALVET souligne que :

«Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent par les langues ou une variété d'une langue, ces locuteurs jugent évaluent leur production linguistique et celles des autres en leur attribuant des dénominations, ces derniers révèlent que les locuteurs en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales, et morphosyntaxiques, attribuant des valeurs appréciatives où dépréciatives à leur égard »¹

Quant à Katz, « l'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal. »² Le sujet se dispose d'un pré jugement émis par le cerveau à propos d'un objet ou d'une valeur donnés, il crée une sorte d'estimation qui tend à être positive ou négative, intentionnelle ou non.

Dominique Lafontaine témoigne que :

« Les attitudes sont en relation étroite et dialectique avec la sphère politique et sociale, d'une part, les comportement linguistique, d'autre part. L'étude des attitudes constitue ainsi une composante importante dans la compréhension du changement linguistique, tant à un niveau général (...) que sur des points très précis (...). »³

Les idéologies linguistiques, comme la politique et la société, sont conçues comme les sources des comportements linguistiques, c'est à travers

¹CALVET.J. Lop.cit, p 46

²Elihu Katz, The part played by people in the flow of mass communications, cite in Attitudes et représentations, cité par Boulaa Y M, Analyse des attitudes et représentations sociolinguistiques de la langue française, (Mémoire de master, université de Jijel, 2018.

³Lafontaine D, Attitudes linguistiques, in Marie Louise Moreau, " Sociolinguistique, concepts de base", Liège, Mardaga, Psychologie et sciences humaines, 1997, 312 pages. P 59

l'environnement sociétal que les idéologies se créent, de cette façon que les attitudes s'en engendrent.

D'après T. Bulot et P. Blanchet, Louis-Jeans Calvet signale qu'il n'est pas possible de concevoir la langue comme un simple instrument de communication, elle s'en distingue par le fait qu'elle est investie de diverses attitudes guidant le locuteur dans son rapport à la langue et à ses utilisateurs: « on peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur les comportements linguistiques.»¹. A partir de cette analogie que Calvet évoque, nous retenons que les attitudes linguistiques influent sur la façon dont la langue est perçue.

Tandis que T. TASSADIT tranche dans son article entre représentation et attitude disant : « Les représentations sont des croyances sournoisement construites par les membres de la communauté linguistique. Les représentations se manifestent à travers la valorisation, dévalorisation, sublimation ou mépris (...) les attitudes (...) sont observables au niveau du comportement. (...), l'attitude est la matérialisation de la représentation. »,²

Les deux termes s'utilisent sans nuance de sens pour désigner « une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif explicatif du comportement social.»³

¹L.-J. Calvet 2005: 463, cité in BULOT Thierry, BLANCHET Philippe, *Une introduction à la sociolinguistique: pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Editions DesArchives Contemporaines, Paris, 2013. p.56.

²TASSADIT Toumert, « Le pouvoir des représentations», [en ligne] in art, langage, apprentissage. mars 2017. https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewiZ27rP2p34AhU-g_0HHYZxB1wQFnoECAQQAQ&url=http%3A%2F%2Fdspace.univ-eloued.dz%2Fbitstream%2F123456789%2F732%2F1%2Fcopie-finale%2520%25281%2529.pdf&usg=AOvVaw0Vv9OlfjSXG036TIOpDZo6 Consulté le 08 juin 2022

³Akoun.A et Ansart. P, dictionnaire de sociologie, le robert, seuil, paris 1999 p 42.

Les attitudes se caractérisent par le fait qu'elles sont modifiables, Álvarez l'assure :

Le changement d'attitude dans le contexte linguistique a une dimension idéologique, parce que les attitudes d'une personne peuvent changer par une conviction interne mais, beaucoup de fois, ce changement a lieu par l'influence sociale à laquelle elle est soumise. C'est pour cette raison que les médias, les groupes, les suggestions des collègues (...) peuvent influencer les attitudes linguistiques. Les individus arrivent à sentir ces changements comme étant volontaires, même s'ils ne le sont pas vraiment mais que, au contraire, ils sont déterminés par des actions externes, voire planifiées.¹

Cela mène à dire que les attitudes linguistiques subissent un processus évolutif dans le temps, comme elles peuvent être apprises et enseignées car elles ne sont pas innées. Un enfant ne naît pas avec des attitudes positives ou négatives envers une telle ou telle langue.

3. Imaginaire linguistique :

Ce concept est rattaché à la linguiste Anne Marie Houdebine-Gravaud, c'est elle qui l'a conceptualisé la fin des années 1970 en lui donnant la définition suivante : « Les jugements des locuteurs, leurs reprises, ainsi que les commentaires spontanés qui s'en servent, manifestent divers rapports à la langue, ou diverses attitudes (insécurisées ou non) la plupart du temps prescriptives puristes (d'où norme perspective) témoignent de leur imaginaire linguistique.»²

²HOUDEBINE-Anne-Marie, Imaginaire linguistique: in Moreau-Marie-Louise (éd), op. cit. p 165, 167

Pour BOYER, c'est « des images plus ou moins réductrices et figées de la réalité sociolinguistique (stéréotypes...) de valeurs, de mythes, d'autre part comme (d'attitude, comme l'insécurité linguistique (...)) de sentiment (comme la loyauté, la culpabilité ou l'auto-désignation) liée à des évaluations et des opinions.»¹

Il met l'imaginaire linguistique au même pied d'égalité que la représentation :

« La notion de représentation et d'imaginaire langagières désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'ils s'agissent de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre "le réel" les faits objectifs dégagés par la description linguistique et "l'idéologie", les considérations normatives comme représentations écrans. »²

Dans sa manière de concevoir l'imaginaire linguistique, Sanda-Maria Ardeleanu met en vedette deux caractéristiques de l'imaginaire linguistique : La première est l'aspect individuel. L'individu agit seul tout en recourant à des expériences personnelles muries des faits similaires se ressemblant et se différenciant à certains égards dans plusieurs endroits de l'humanité. La seconde est l'aspect social et idéologique (collectif/groupal), la construction de l'imaginaire se construit par les échanges interindividuels nourris des phénomènes sociaux.

Il sied de noter que le fonctionnement de l'imaginaire linguistique a une dimension sociale, vu les transactions interpersonnelles.

¹BOYER.H, Sociolinguistique, Territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996

²Ibid p 79

L'imaginaire est ainsi consolidée d'un flux important d'échange d'information quotidien.¹

Parmi les portés de l'imaginaire linguistique est qu'il a permis de réhabiliter le sujet parlant loin de la position sociale qu'il occupe, abandonnant l'approche utilisée auparavant dans l'énonciation et l'argumentation. D'ailleurs, Houdebine avait comme repère André Martinet, son étude descriptive explicative en est l'épreuve.

Quant à CANUT, elle le définit aussi comme un « ensemble des normes évaluatives subjectives caractérisant les représentations des sujets sur les langues et les pratiques langagières repérables à travers les discours épilinguistiques, il rend compte du rapport personnel que le sujet entretient avec la langue.»²

Nous trouvons qu'elle a le même langage que Houdebine qui affirme plus simplement à un colloque : « Cet imaginaire linguistique est repérable dans les commentaires sur les usages ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques allant des discours les plus neutres - normes évaluatives, constatatives - au plus qualifiant (disqualifiant ou valorisant : normes prescriptives, fictives, etc.). »³L'imaginaire linguistique n'est pas une notion concrète, sauf qu'il se concrétise grâce à la verbalisation des pensées, parlant du langage. Il s'agit de penser le langage à travers le langage, c'est-à-dire penser la langue à partir des catégories lexicales et grammaticales qui forment une langue naturelle. C'est une activité intrinsèque à la langue. Quand le locuteur produit des propos, ces derniers seront outillés linguistiquement, il se sert de langue pour extérioriser ce qu'il en pense, tout en se penchant vers

¹ARDELEANU, S.-M. (2000), Dynamique de la langue et imaginaire linguistique, in Oseph Jeff NTUMBA TSHIMANGA, L'influence de l'imaginaire linguistique dans l'étude des noms de marque - aspects théoriques, UNIVERSITATEA ȘTEFAN CEL MARE « SUCEAVA, 12/2017, p 25-36

²CANUT.C, Dynamisme et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale, thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Houdebine, Université de Paris 3, 1995

³L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE : QUESTIONS AU MODELE ET APPLICATIONS ACTUELLES, Roumanie, 16-18 oct. 1997

l'orthographe, l'histoire de la langue ou de différents aspects personnels affectifs ou esthétiques par exemple.

4. Norme linguistique :

Au commencement, nous tenons à ne pas confondre entre norme linguistique et règle linguistique, la première « renvoie au rapport que les sociétés entretiennent avec les langues et leurs usages. »¹ Ceci renvoie au caractère conventionnel des langues, un énoncé est soumis à des paramètres sociales, selon que l'on trouve qu'il y'a des énoncés qui s'acceptent dans telle ou telle communauté linguistiques et d'autres non, ici se présente en guise d'exemple les mots tabous restreints dans des sociétés particulières et qui se considèrent normaux ailleurs. La seconde est inhérente à la langue, elle « renvoie à des phénomènes internes au fonctionnement des langues et désigne le fait que toute langue obéit à des organisations spécifiques aux plans phonique, morphologique, et syntaxique. »² Ici, les critères d'acceptabilité de l'énoncé est sa grammaticalité (à quel point cet énoncé est-il grammatical), pour qu'il soit correcte, il doit obéir aux principes sur lesquels est fondée la langue.

La norme d'après Galisson et Coste : « équivaut à la normalité, c'est-à-dire à l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus entendue et la plus attendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anormal, du non courant et de rendre compte de la notion d'écart »³

Le terme « norme » nous dit « normalité », c'est-à-dire à quel point ceci ou cela est normal ; au sein d'une communauté linguistique donnée, quand est

¹CHARAUDEAU P., MAIGUENEAU D.: Dictionnaire d'analyse du discours, cité par Moustiri Z, POUR UNE ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE DES DISCOURS EPILINGUISTIQUES : LE FRANÇAIS DANS L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES ENSEIGNANTS ALGERIENS, [Thèse de doctorat], université de Biskra, 2016

²Ibid., p 68

³GALISSON et COSTE, ibid. p 70

prononcé un énoncé, il sera soumis à une classification, s'il est habituel et standard, sera jugé de normal, ou du moins passera inaperçu, sauf s'il sort de coutume, sera attribué d'anormal.

Houdebine dans sa ladite communication, évoque la notion de « norme », elle élabore une taxonomie pour les normes qui se constituent initialement de deux types pour se diviser chacun en deux autres.

4.1 Normes objectives :

Appelées normes de fonctionnement ou constitutives, concernent les traditions linguistiques figées par le temps partagées dans une société ou un sous-groupe de celle-ci (les locuteurs utilisent quelles unités linguistiques, dans quel contexte, quel sens y est-il attribué ? ...), elles sont du ressort de savoir scientifique. Il s'agit d'une objectivation des productions selon le cadre théorique. L'étude s'effectue dans une perspective dite statistique, elle se réalise par des linguistes qui dégagent ces normes dans les pratiques des sujets parlants afin de les décrire. Les locuteurs ne sont pas forcément de ces habitudes du fait qu'elles passent par acquisition dès la majorité du temps l'enfance. Nous distinguons deux types :

4.1.1 Normes systémiques :

Elles sont déduites, inhérentes aux systèmes linguistiques ou à la langue spécifique que le locuteur porte en lui et produit. Elles sont descriptives dans la mesure où elles servent à sauvegarder les faits observés, sans porter de jugement de valeur à cette description.

4.1.2 Normes statiques :

Connues sous le nom de normes d'usage, elles engendrent la convergence des usages d'où se créent les structurations. L'usage de ces normes au sein d'une même communauté linguistique peut être exclusif comme il peut avoir des variantes, si c'est le cas la communauté linguistique se subdivise en des

groupes, chacun privilégie certaines pratiques et se mettent à l'unisson dans le cas où une pression social s'impose.

4.2 Normes subjectives :

Elles sont contraires aux normes objectives et se caractérisent par un savoir profane. Il est question d'objectivations des imaginaires linguistiques individuels et de groupes. Elles tournent autour des représentations et attitudes des locuteurs. Les normes subjectives renferment en soi ces normes :

4.2.1. Normes prescriptives :

Ce type de normes jouit d'un caractère de suprématie qu'est la légitimité, elles sont appelées règles normatives, produisent des hiérarchisations vis-à-vis des autres normes. Le choix de valorisation des formes linguistiques s'effectue en fonction, soit de la fréquence élevée de l'emploi dans une communauté linguistique déterminée, soit de critères d'ordre esthétique, logique, fonctionnel... C'est le type de normes sur lequel les puristes s'appuient, véhiculant des arguments fondés par les spécialistes de la langue qui légifèrent les usages.

4.2.2. Normes fictives :

Elles correspondent à la théorie houdebienne de l'imaginaire linguistique, il est possible qu'elles soient individuelles ou collectives. Une norme fictive n'a pas pour source une institution sociale (l'école par exemple) qui lui dicte la prescription, mais elle génère d'une réflexion personnelle (affective) ou collective (historique, identitaire, etc.).

4.2.3. Normes communicationnelles :

Ces normes se rapportent au moyen de communiquer, elles incitent à répondre aux besoins communicatifs des locuteurs sans prendre en compte aucune prescription. Elles concernent la vision des usagers de la langue,

contient des commentaires propres à une société bien déterminée. Le but est de garder la communauté linguistique homogène, donc elles servent à inclure et intégrer tous les locuteurs dans leur groupe.

4.2.4. Normes évaluatives :

Les sujets parlants accordent des valeurs esthétiques effectives ou morales aux formes langagières du genre : prestigieuses ou médiocres, belles ou moches, chaleureuses ou prétentieuses... Comme dans le cas d'être opposant à une réforme d'orthographe française. Les normes évaluatives s'emploient implicitement à partir d'un discours épilinguistique, ou explicitement grâce à un discours métalinguistique. Elles peuvent constituer souvent des stéréotypes.

5. Stéréotypes :

De son étymologie, le terme « stéréotype » est formé de deux racines grecques, le nom *tupos*, qui désigne le caractère d'imprimerie ou l'image imprimée, et l'adjectif *stereos*, qui signifie « solide », ou, au sens figuré, « opiniâtre », ce qui donne un type solide. De par son origine, il se caractérise par le figement.

Le stéréotype est ainsi défini par le TLF (A 1): « Cliché métallique en relief obtenu, à partir d'une composition en relief originale (caractères typographiques, gravure, photogravure, etc.), au moyen de flans qui prennent l'empreinte de la composition et dans lesquels on coule un alliage à base de plomb [...]. »¹ Ici, le terme est perçu dans le domaine technique de l'imprimerie.

Le dictionnaire lance une autre acceptation (B 1) s'inscrivant dans la sociologie et la psychologie : « Idée, opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique (par un groupe ou toute une communauté linguistique) [...] et qui détermine, à un degré plus ou moins

¹ Le TLFi - <http://at il f.at il f.fr/>

élevé, ses manières de penser, de sentir et d'agir.» Le stéréotype est un ensemble d'idées préconstruites par les « aînés de la société » qui s'héritent de génération en génération pour être incriticable.

Ensuite (B 3), la signification du vocable en linguistique et stylistique est une : « Association stable d'éléments, groupe de mots formant une unité devenue indécomposable, réemployée après avoir perdu toute expressivité [...]. » Nous constatons que le stéréotype représente toujours une « formule figée ».

Le sociolinguiste W. Labov le définit un stéréotype comme « une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par des gens de l'extérieur »¹ Le stéréotype est social, quand il s'ancre dans les mémoires des individus, il se sédentarise dans ce que Carl Jung appelle l'inconscient collectif, il acquiert par là son caractère durable et immuable.

Cette notion acquiert une connotation négative chez D Moore qui affirme que : « le stéréotype est la verbalisation d'une forme de croyance simplifiée, généralement erronée, qui ne relève pas de l'expérience directe ».² Puisque il n'est pas soumis à un examen critique, il est toujours susceptible d'être erroné.

Le stéréotype se rapporte consubstantiellement aux traditions sociales et culturelles de la société en vertu de son antériorité, il installe une autre facette de la réalité, une réalité partagée par les membres de cette société. L'être humain, dans le but de simplifier les informations, tend à établir des catégorisations qui lui décrivent la réalité, il privilégie les stéréotypes inculqués par l'environnement social car il prend l'habitude d'éviter à avoir à réfléchir chaque détail de la réalité. Le stéréotype est réducteur à la pensée humaine,

¹ W Labov, 1997, in Marie Louise Moreau, op. cit. p 271

² MOORE, Daniel, (dir.) Les représentations des langues et de leur apprentissage: références, modèles, données, méthodes, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 2001

étant donné que le cerveau sert l'humain à filtrer les idées, et pas les recevoir sans critique ni réflexion.

Selon le dictionnaire de linguistique, le stéréotype « désigne un trait linguistique figé communément utilisé, parfois les locuteurs qui l'emploient finissent par avoir l'impression de ne pas l'utiliser et le condamnent fortement chez les autres par exemple : en français l'omission de "ne" dans les phrases négatives.»¹

Henri Boyer affirme que :

Le stéréotype est bien une représentation qui a mal tourné, ou qui a trop bien tourné, victime à n'en pas douter à la suite d'un usage immodéré dû à une grande notoriété, d'un processus de figement inhérent cependant à la nature de la représentation, dont la pertinence pratique en discours est tributaire de son fonctionnement simplificateur et donc univoque et à une stabilité de contenu rassurante pour les membres du groupe/de la communauté concerné (...).²

6. Le discours métalinguistique :

La distinction entre métalangage et activité métalinguistique : « Le terme métalangage désigne généralement un répertoire de termes spécialisés pour parler du langage ou de la langue, par exemple « mot », « verbe », « adjectif », « phrase ». L'activité métalinguistique est une activité de prise de conscience et d'analyse des phénomènes langagiers, qui permet leur étude ou leur contrôle en situation de productions ». ³

L'activité métalinguistique ou épilinguistique :

¹DUBOIS.J et AL. Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage. Larousse, Paris, 1994, p 442

²BOYER.H. De l'autre côté du discours, Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires, L'Harmattan, France, 2003, p 15

³ Yves Reuter et al (2013). Métalangage, activité métalinguistique, Dictionnaire pages 123 à 128 Repéré à <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-concepts-fondamentaux-des-didacti-9782804169107-page-123.htm> Consulté le 19 05 2022

Gambert voit que les activités épilinguistiques consistent en une « connaissance intuitive et un contrôle fonctionnel des traitements linguistique »¹. Tandis que les activités métalinguistiques, quant à elles, consistent « en une connaissance consciente et en un contrôle délibéré de nombreux aspects du langage »². Michel Brossard précise qu'elles sont facultatives et apparaissent plus tardivement : la maîtrise fonctionnelle des activités linguistiques en étant, bien évidemment, un pré-requis³.

Nous voyons que les activités épilinguistiques sont les activités spontanément exercées par la pratique du langage (dans sa définition en sciences du langage) autrement dit, de manière inconsciente, alors que celles métalinguistiques, comme leur nom l'indique, sont formées par un métalangage tel les règles grammaticales implicitement utilisées (accord du genre, choix d'un article) dans notre étude. Elles passent pour des activités contrôlées par le sujet locuteur, ce dernier fait preuve de son expertise de l'objet en commentant l'expérience du langage.

Gombert dit doit être clair que les activités métalinguistiques, en tant qu'activités métacognitives portant sur le langage, sont limitées aux activités cognitives appliquées consciemment à la manipulation du langage.⁴ Donc les connaissances métalinguistiques sont des connaissances mentalisées. Benveniste lie la faculté métalinguistique à la « possibilité que nous avons de nous élever au-dessus de la langue, de nous en abstraire, de la contempler, tout en l'utilisant dans nos raisonnements et nos observations ». ⁵ Le terme

¹Gombert, 1990, p. 233 citée par Michel Brossard – *Quelques réflexions sur les activités métalinguistique en situations scolaires* – REPÈRES N° 9/1 994 p 30 Repéré à https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1994_num_9_1_2107

²Ibid. p. 247 citée par Michel Brossard – *Quelques réflexions sur les activités métalinguistiques en situations scolaires* – REPÈRES N° 9/1 994 – p 30

³Ibid. p 30

⁴Jean-Émile Gombert, *Activités métalinguistiques et acquisition d'une langue*, *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 8, 1996, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 19 mai 2022, URL : <http://journals.openedition.org/aile/1224>;DOI : <https://doi.org/10.4000/aile.1224>

⁵Benveniste, 1974 citée par Ibid.

métalangue renvoie à une activité linguistique sur cette langue comme il donne une désignation d'activités cognitives.

Katja Ploog définit le discours métalinguistique, comme la manipulation d'un objet langagier quelconque, par le biais (...) d'une forme discursive révélateurs du positionnement du locuteur vis-à-vis des caractéristiques de la langue.¹ Le DML possède une dimension pragmatique, il a trait à l'agir langagier (le rapport locuteur-langage) des locuteurs qui vont le verbaliser. Nous inférons que la notion de la représentation (envers des phénomènes langagiers, tel la féminisation linguistique dans notre cas) est intrinsèque non seulement à la sociolinguistique vue son caractère social, mais elle se place à la lisière de l'activité métalinguistique.

Conclusion :

Notre travail s'intéresse aux représentations sociolinguistiques des enseignant.e.s algériens et français à l'égard de la féminisation linguistique.

Comme est intitulé ce chapitre, Au cœur de la psychologie sociale, nous y avons esquissé des notions dans ce champ, à savoir la représentation qui a connu une interdisciplinarité depuis son émergence dans le domaine des sciences humaines et sociales, nous avons clarifié les nuances entre les concepts : représentations collectives et individuelles selon Durkeim et Moscovicci, attitude et représentation linguistiques, après nous avons passé à la notion de norme linguistique qui s'est avérée vertigineuse, elle comprend des normes objectives et d'autres subjectives qui à leur tour incubent en soi d'autres taxonomies, nous n'avons pas oublier d'effleurer le discours métalinguistique vu que notre analyse qui va suivre se basera sur les commentaires métalinguistiques des sujets de l'étude.

¹ Katja Ploog (2016) Le rôle du discours métalinguistique dans l'appropriation des savoirs en interaction. Linguistique interactionnelle, grammaire de l'oral et didactique et didactique du français, HAL Id: halshs-01385539, p 2 Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01385539/document>

DEUXIEME CHAPITRE :
CADRAGE PRATIQUE

Introduction :

Dans cette partie nous allons tenter d'examiner et analyser les réponses des enquêté.e.s qui exprimeront les représentations sociolinguistiques de la féminisation linguistique, en essayant d'éclaircir la manière dont les pratiques langagières reflètent ces représentations.

Notre analyse va mettre en valeur les facteurs qui nourrissent et influencent les choix de désignations professionnelles.

Cette partie est constituée de deux chapitres : dans le premier, nous allons d'abord présenter le terrain et le public de l'enquête. Ensuite, nous aborderons le contenu du questionnaire. Puis, nous décrirons le déroulement de l'enquête. Dans le second chapitre, nous analyserons les résultats recueillis par le questionnaire, en identifiant notre échantillon pour passer après à l'interprétation des résultats.

1. Univers de l'enquête :

Notre objectif, dans cette enquête, est d'observer les pratiques langagières en ce qui concerne l'utilisation de formes féminisées de noms de professions pour désigner des femmes, ainsi que les représentations envers le langage inclusif, ceci en comparant les deux échantillons algérien et français pour voir qui est le plus ouvert à ce fait linguistique.

1.1. Population visée :

Bien que nos publics sont homogènes du fait qu'ils sont des enseignants, ce caractère d'homogénéité nous échappe du moment qu'ils divergent dans l'âge, le parcours de formation et l'appartenance géographique. Il s'agit de deux groupes d'enseignants et enseignantes, algérien et français, âgés de 20 à 60 ans, dont 38 femmes et 30 hommes concernant le public algérien, 48 femmes et 20 hommes pour le public français. Après un effort, nous sommes arrivées à équilibrer les deux échantillons.

Les sujets constituant nos échantillons viennent de domaines d'études différents. Cette particularité pourrait conduire les enseignants à adopter des

positionnements différents. De ce fait, des enseignants dont la formation universitaire ou l'expérience professionnelle ne sont pas analogues ne peuvent qu'avoir des représentations différentes voire contraires. Aussi, devoir est de signaler l'existence d'autres facteurs qui pourraient influencer les représentations des sujets.

1.2. Outil de l'enquête :

Nous avons opté pour le questionnaire comme outil méthodologique parce que notre étude est d'une essence sociolinguistique, cet outil est un médiateur entre l'enquêteur et l'enquêté, il est considéré comme une technique plus efficace pour mener une enquête sociolinguistique. Boukous A en témoigne en disant : « *le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribuer par le sociolinguistique car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative* ». ¹Il rend possible d'obtenir des réponses d'autant de francophones de l'Algérie et la France que possible dans une durée déterminée.

La démarche scientifique adoptée favorisera une étude simultanément subjective qualitative et objective quantitative. Dans cette perspective, notre finalité est de dégager les représentations, dans deux aires linguistiques différentes vis-à-vis de la féminisation linguistique.

Pour confectionner le questionnaire, nous nous sommes inspirées des travaux scientifiques tel que le « Guide Pratique pour une communication publique »² de l'HCEfh, qui contient des recommandations de féminisation, et

¹Boukous, A, « Le questionnaire ». In : L.J Calvet et P. Dumont, « l'enquête sociolinguistique ».L'Harmattan,

Paris, 1999, p.15, disponible sur : [Abdelmalek%20Foudala%20-Tazmalt-%20.pdf](#)

²HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (2015), Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe, Paris, 36

les articles de Fujimura¹ et de Van Compernelle² sur l'emploi des formes féminines et les attitudes de la féminisation des noms de métiers.

Notre questionnaire se constitue de différents types de questions, celles qui portent sur le sexe, la nationalité, la formation professionnelle, l'orientation idéologique, celles (ouvertes et semi-fermées) qui traitent des opinions, des positionnements, des représentations et jugements, comme nous avons exploité l'échelle de Likert pour obtenir des réponses quantifiées. Il est formé de deux pages, chacune contient une section, la première comprend une série de cinq questions dont la plupart des questions checkboxes, porte sur la féminisation des noms des métiers, la seconde sur l'écriture inclusive et comporte six questions classement du type matrice, en addition la section des renseignements sociodémographiques (sexe, âge, secteur d'études...) nous l'avons inclus par une conclusion qui comporte des remerciements, nous n'avons pas manqué, au début, à préciser que les données seront prises en anonyme.

Les questions ont été adaptées à la finalité de l'enquête, celles de la première rubrique sont uniquement semi-fermées, où il est demandé à l'enquêté·e de choisir la désignation professionnelle jugée la meilleure pour des femmes, cette forme de questions permet de recueillir des réponses précises et surtout un traitement simple, un ensemble de réponses est suggéré à l'enquêté afin de déterminer son positionnement ; les questions de la seconde rubrique sont ouvertes incitent l'interrogé·e à s'exprimer sans retenue en formulant des énoncés de son propre style pour communiquer ses idées et opinions, l'enquêté·e est en mesure de révéler sa réflexion au sujet de l'écriture inclusive, ainsi les réponses refléteront les représentations de nos échantillons à l'égard de ce type d'écriture.

¹ITSUKOFUJIMURA, « L'énigme de l'ordre des mots : « femme + noms d'humains » », Linx [En ligne], 76, 2018, mis en ligne le 31 janvier 2019, consulté le 19 octobre 2022. URL :

<https://www.itsukof.com/gyoseki/Fujimura2018.pdf>

²VAN Compernelle R. A. "Une pompière ! C'est affreux !" Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France, Langage & Société. 2007. N°120. Pp.

1-23. [Une pomperie C'est affreux.pdf](#)

1.3. Déroulement de l'enquête :

Nous avons construit le questionnaire avec Google Forms, sa passation s'est effectuée via Internet, nous avons fait le tour des adresses mail des enseignants et enseignantes depuis les sites des universités algériennes et françaises, puis les contacter. L'enquête que nous avons menée a duré un mois, plus exactement, l'investigation s'est étalée du 07 mars jusqu'au 05 avril de l'année en cours. Quoique cela a duré plus en ce qui concerne la population algérienne.

L'objectif de l'enquête est d'obtenir des réponses pour accomplir notre étude, consistant à savoir quelle forme linguistique utiliserait les deux populations pour désigner les femmes au milieu professionnel et à voir le public le plus ouvert à la féminisation linguistique, entre l'Algérie et la France.

2. Analyse du questionnaire :

2.1. Identification des échantillons :

Tableau 1 : Sexe des enquêtés.e.s

Echantillon algérien			Echantillon français		
Sexe	Nombre	Pourcentage	Sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	38	55.9%	Féminin	48	70.6%
Masculin	30	44.1%	Masculin	20	29.4%
Total	68	100%	Total	68	100%

Notre échantillon est composé d'une soixantaine d'enseignant.e.s algériens dont trente-huit femmes, trente hommes et une autre pour les enseignant.e.s français dont quarante-huit femmes, vingt hommes.

Concernant la distribution de chaque sexe, nous remarquons Nous remarquons une légère sur-représentation des femmes soit 55.9 % dans l'échantillon algérien et 70.6 % dans l'échantillon français par rapport à l'ensemble des enseignants. Nous expliquons cela par le fait que les femmes aient un esprit d'initiative, d'entraide et de sororité plus que les hommes.

Tableau 2 : Intervalle de l'âge

Echantillon algérien			Echantillon français		
L'intervalle de l'âge	Nombre	Pourcentage	L'intervalle de l'âge	Nombre	Pourcentage
20 – 30 ans	28	41.2%	20 – 30 ans	28	41.5 %
30 – 40 ans	20	29.4%	30 – 40 ans	12	16.9%
40 – 60 ans	20	29.4%	40 – 60 ans	28	41.5%
Total	68	100%	Total	68	100 %

Selon les données marquées sur le tableau, nous constatons que la majorité des données du tableau nous permettent de juger que, les participant.e.s âgés de 30 à 40 ans et de 40 à 60 ans sont égaux avec un taux de 20% chacun ; ceux qui sont âgés de 40 ans à 60 ans les dépassent avec 41.2 %. Nous justifions la prédominance des jeunes adultes par la non familiarité des enseignant.e.s âgés avec le numérique (vu que le questionnaire s'est diffusé en ligne), cela concernant le public algérien, pour ce qui est des français.e.s, nous trouvons que la tranche d'âge 20 à 30 ans est égale à celle de 40 à 60 avec 41.5%, d'ailleurs l'Europe est nommé le vieux continent, les adultes âgés sont en concurrence avec les jeunes et priment dans la quasi-totalité des domaines.

Tableau 3 : Domaine d'étude

Domaine d'étude	Art, lettres, langues	Droit, Economie, Gestion	Sciences Humaines et Sociales	Sciences, Technologies, Médecine	Total
Echantillon algérien	41 %	13 %	13 %	33 %	100 %
Echantillon français	23%	28%	14%	35 %	100 %

Le tableau ci-dessus montre que les enseignant.e.s du droit, économie, gestion et de l'art, lettres, langues s'approchent à être au même rang dans

l'échantillon français, sauf que ce n'est pas le cas pour l'algérien ; cela réfère au fait que le questionnaire soit en français qui est une langue étrangère par rapport aux algériens, donc ce ne sont pas tous les enseignant.e.s algériens qui maîtrisent le français, hormis ceux des lettres et langues évidemment, ces derniers occupent 41 % de l'ensemble des participant.e.s.

2.2. Analyse et interprétation des résultats :

Pour commencer, nous tenons à préciser que le processus de féminisation linguistique est déterminé par les possibilités morpho-syntaxiques qu'offre le système de la langue française. Donc il n'y'a rien d'inventé.

Rubrique n°1 :

Question n°1 :

1. Vous Accordez les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent *

Vous êtes :

1 2 3 4 5

D'accord Pas du tout d'accord

Les réponses à cette première question sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Réponses à la question n°1

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tout à fait d'accord	27	39.7%	20	29.4%
D'accord	11	16.2%	17	25%
Neutre	10	14.7%	12	17.6%

Pas d'accord	10	14.7%	9	13.2%
Pas du tout d'accord	10	14.7%	10	14.7%
Total	68	100%	68	100%

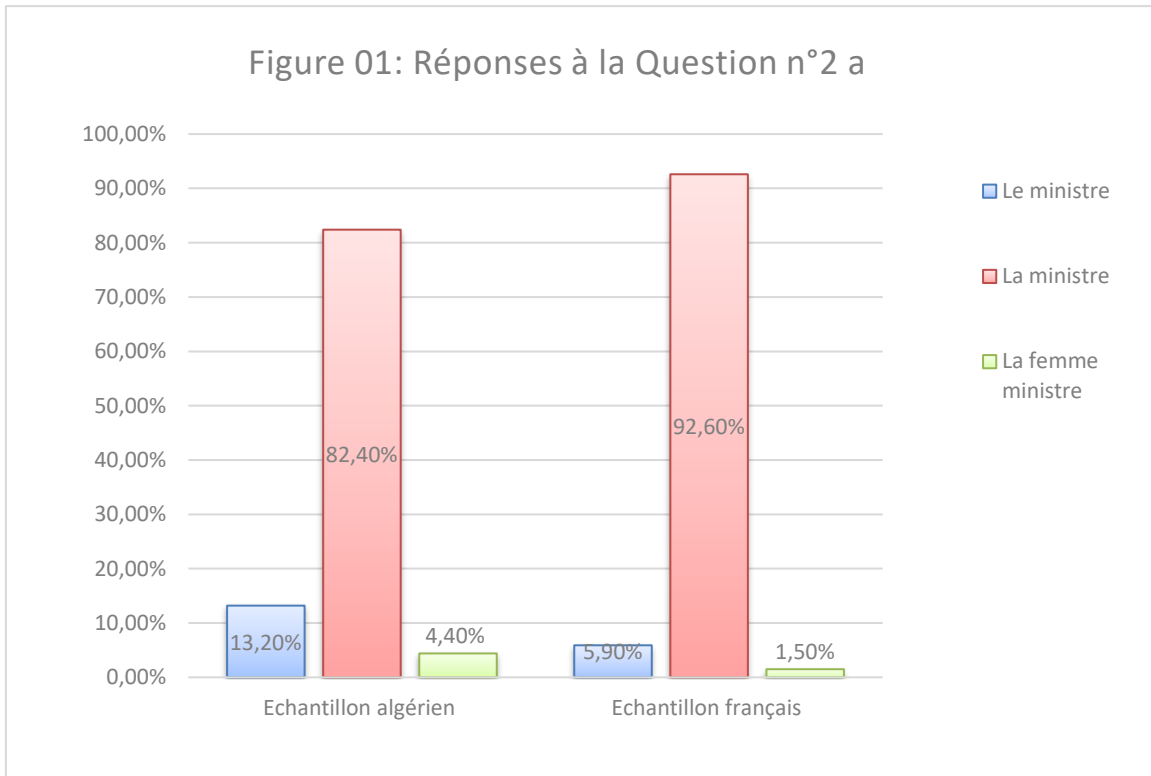
Pour quantifier la différence, le calcul des réponses se fait à partir de l'échelle de Likert. De cette façon, les répondant.e.s sont classés en deux catégories dans chaque échantillon ; chacun s'est divisé en adeptes avec 65.5%, opposants avec 34.4% pour les algériens et 66%, 33.9% pour les français suivant le même ordre, le tableau ci-dessous est illustratif :

Tableau 5 : Pourcentage des réponses n°1

Echantillon algérien			Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	38	65.5 %	37	66%
Opposants	20	34.4%	19	33.9%

Commentaire :

D'après ce que montre le tableau les français avec un plus grand nombre de réponses favorables (moyenne d'adeptes qui égale à 66%) sont plus d'accord avec l'accord en genre des noms des métiers et fonctions que les algériens (moyenne d'adeptes : 65.5%) avec un nombre légèrement moindre de réponses favorables, le taux des attitudes neutres est presque le même chez les deux échantillons. Cette première question est une sorte d'évaluation initiale du degré de l'accord des deux échantillons avant de prendre compte de l'autre facette de la féminisation linguistique qu'est le langage inclusif. Les réponses montre, initialement, que les enseignant.e.s français sont plus



d'accord à la féminisation des noms des métiers que les enseignant.e.s algériens.

Question n°2 a :

2. Pour une femme qui exerce un des métiers ci-dessous, vous préférez dire :

Option 1

2. a *

Le ministre

La ministre

La femme ministre

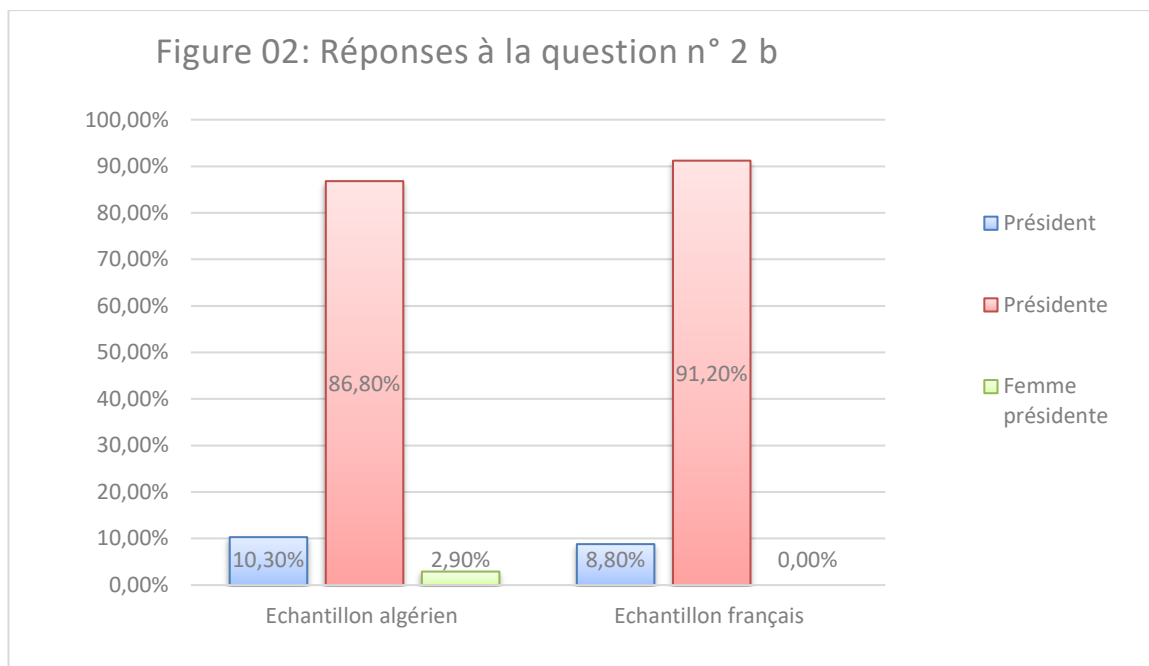
Commentaire :

Nous demandons à travers cette question de choisir la désignation professionnelle d'une femme occupant le poste de ministre, nous voyons que les deux échantillons ont choisi la forme féminine « la ministre », 82.4% des enseignant.e.s algériens dépassés par les enseignant.e.s français avec 92.6%. Cette forme a rencontré des résistances de la part des deux, 13.2% à l'échantillon algérien et 5.9% au français, tandis que la forme « la femme ministre » retrouve un pourcentage très minime de 4.4 % et 1.5 %. Ce métier est d'une forme épécène (nous l'avons choisi pour cette raison), nous estimons que la disparité des choix chez les deux populations renvoie à la présence des femmes dans le secteur professionnel politique ; alors qu'en France les femmes politiques se sont, si nous nous permettons de le dire, familiarisées dans ce secteur, quoique cela reste encore minoritaire par rapport à la gente masculine, pendant qu'en Algérie la présence des femmes dans de tels secteurs professionnels (comme les cadres financiers et administratifs, la fonction publique, le commerce...) n'est qu'à ses prémices.

Question n°2 b :

2. b *

- Président
- Présidente
- Femme présidente



La seconde désignation professionnelle que nous avons soumise à l'appréciation des répondant.e.s est « présidente ». Comme le montre le graphe, les enseignant.e.s français préfèrent majoritairement la forme : présidente avec un taux de 91.2%, seulement 8.8% d'eux résistent à cette forme en choisissant la forme masculine : président pour désigner une femme et personne n'a opté pour la forme : femme présidente.

Pour les enseignant.e.s algériens, un pourcentage élevé de 86.8% a choisi la forme : présidente, le nombre qui a résisté à cette forme se subdivise en ceux optant pour : président avec 10.3% et pour : femme présidente avec 2.9%.

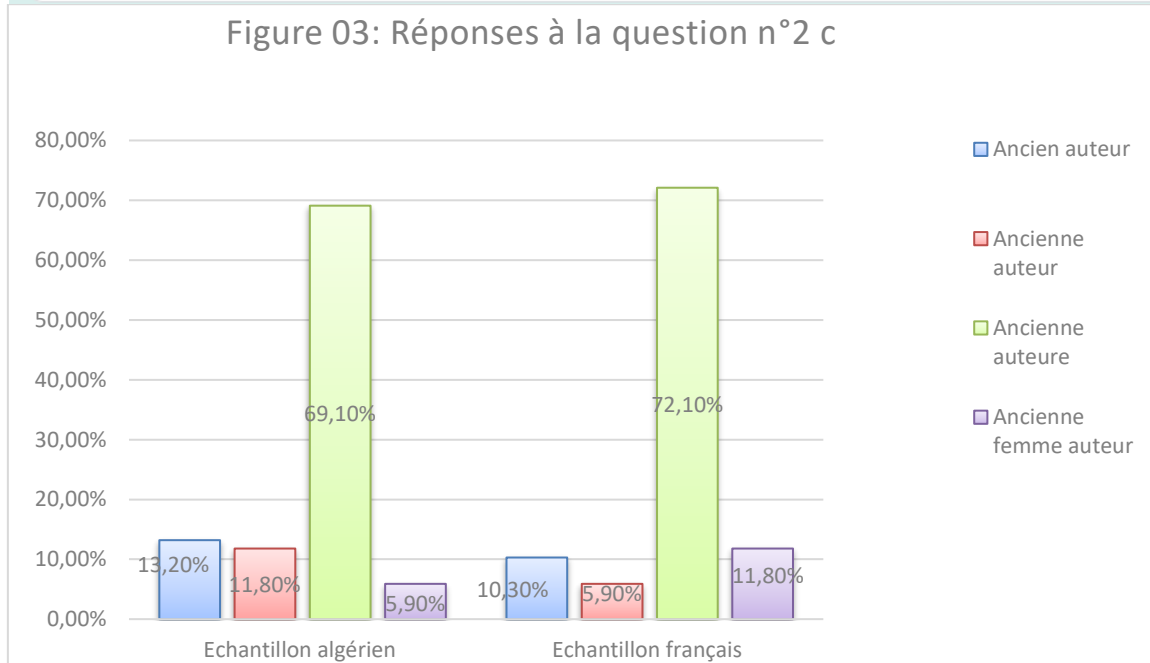
La profession de présidente peut être un métier à dominance féminine, le cas échéant, présidente d'école, d'association, d'organisation ou de société...

Question n°2 c :

2. c *

- Ancien auteur
- Ancienne auteur
- Ancienne auteure
- Ancienne femme auteur

Figure 03: Réponses à la question n°2 c



Dans cette consigne, nous avons ajouté l'adjectif attribut pour donner une touche syntaxique, autrement dit, des unités linguistiques libres ne sont pas reçues de la même manière que des unités syntaxiques, en outre, il existe des « modifications graphophonétiques qui obéissent aux lois morphologiques de la langue française (par exemple, il est possible en effet de doubler la dernière consonne (-ienne, -elle, etc.), modifier la dernière consonne (-ive, -ique, etc.) et ajouter un accent sur la dernière voyelle (-ière, -ète, etc.).

Nous avons proposé « auteure » à la place de « autrice » car cette dernière a été traitée par Rémi VanCompernelle dans son article « Une pompière ? C'est

affreux ! »¹.Où cette forme a rencontré une haute fréquence suivant la règle grammaticale qui fait que le féminin de traducteur est traductrice, de même que le féminin de auteur. D'après le graphe ci-dessus, la forme : auteure a été choisie par une partie importante des deux échantillons ; algérien : 69.10%, français : 72.10%, pourtant dans ce nom la forme épiciène est conservée et l'adjonction d'un -e à la finale est facultative.

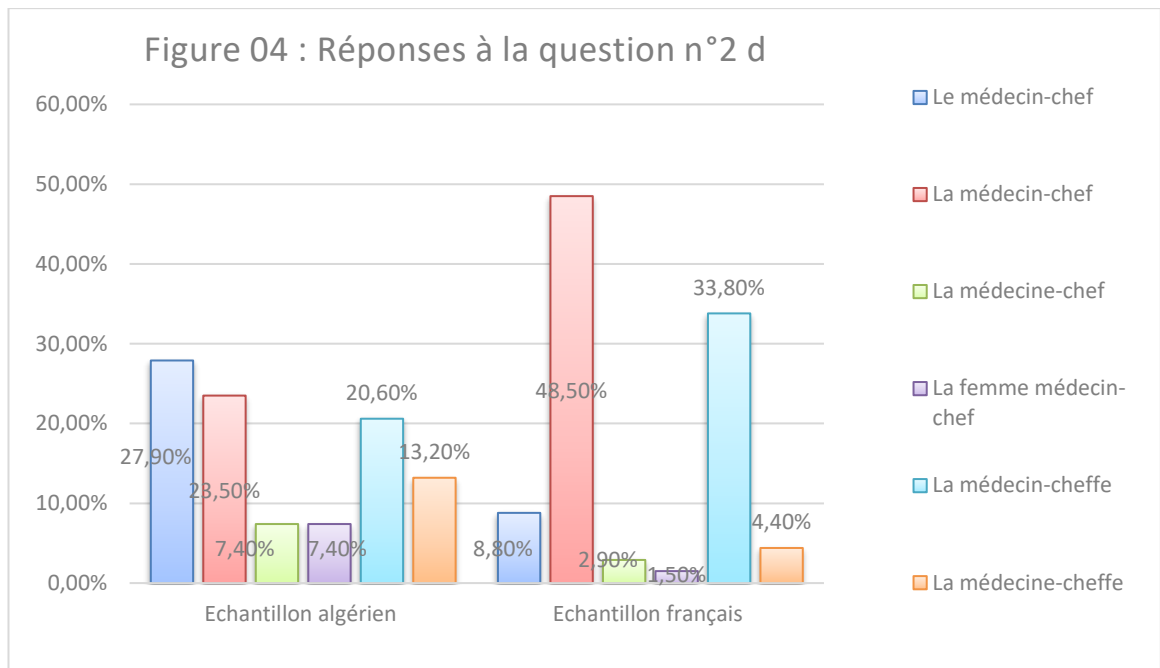
En même temps, cette forme a rencontré nombre de résistances choisissant la forme masculine : auteur ; les enseignant.e.s algériens à 13.2% plus que les français qui sont à 10.3%.

Question n°2 d :

2. d *

- le médecin-chef
- la médecin-chef
- la médecine-chef
- la femme médecin-chef
- la médecin-cheffe
- la médecine-cheffe

¹Rémi Adam van Compernelle, « Une pompière? C'est affreux! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France, Langage & Société. 2007. N°120. pp. 1–20



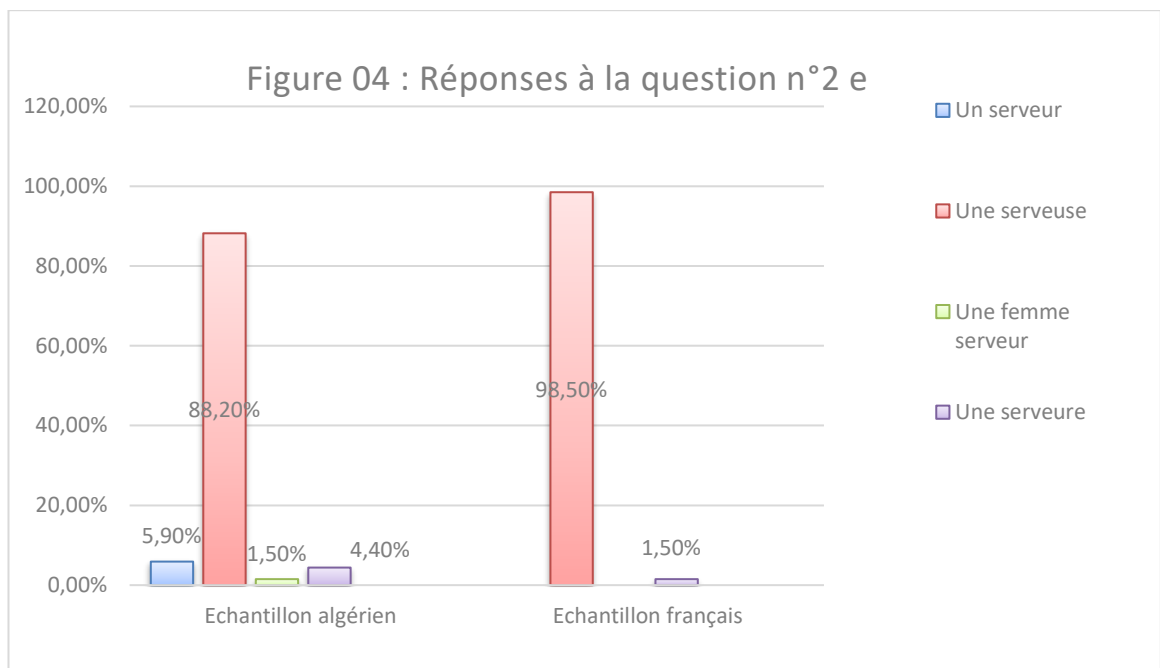
Concernant la forme féminine du mot : chef, ce dernier étant employé dans de nombreuses locutions comme :chef de service, chef de département, chef d'orchestre ou médecin-chef que nous avons choisi. La plupart des enseignant.e.s algériens ont adopté la forme masculine : le médecin-chef (27.9%), seulement 23.5% ont préféré la forme : la médecin-chef et le reste du pourcentage se subdivise aux autres choix. Cela réfère au fait que ce métier est aux degrés supérieurs de la hiérarchie professionnelle donc parmi les métiers placés au sommet de l'échelle sociale, et les algériens semble mal à l'aise avec l'idée que les femmes occupent des postes à une hiérarchie supérieure, c'est dû à des raisons socioreligieuses.

Dans l'échantillon français, la forme : la médecin-chef a été nettement préférée avec 48.5%, vient directement après la forme : la médecin-cheffe avec 33.8% qui est doublement féminisée (le déterminant et le mot cheffe le sont), seulement 8.8% ont choisi que la forme demeure : le médecin-chef même au féminin.

Question n°2 e :

2. e *

- Un serveur
- Une serveuse
- Une femme serveur
- Une serveure



Dans cette question, nous avons suggéré de donner la dénomination féminine de : serveur. Comme il est montré dans le graphique, le choix pour : serveuse est communément éminent dans les deux échantillons : les enseignant.e.s algériens ont opté pour la forme serveuse avec 88.2%, d'autres minorités ont préféré garder la forme masculine : serveur et d'autres ont été pour la forme : une serveuse. De cette façon, serveuse est un métier issu d'un domaine quotidien et ne se place pas au summum de l'échelle sociale, c'est pour cela que nombre important de l'échantillon a validé la forme féminine de cette profession.

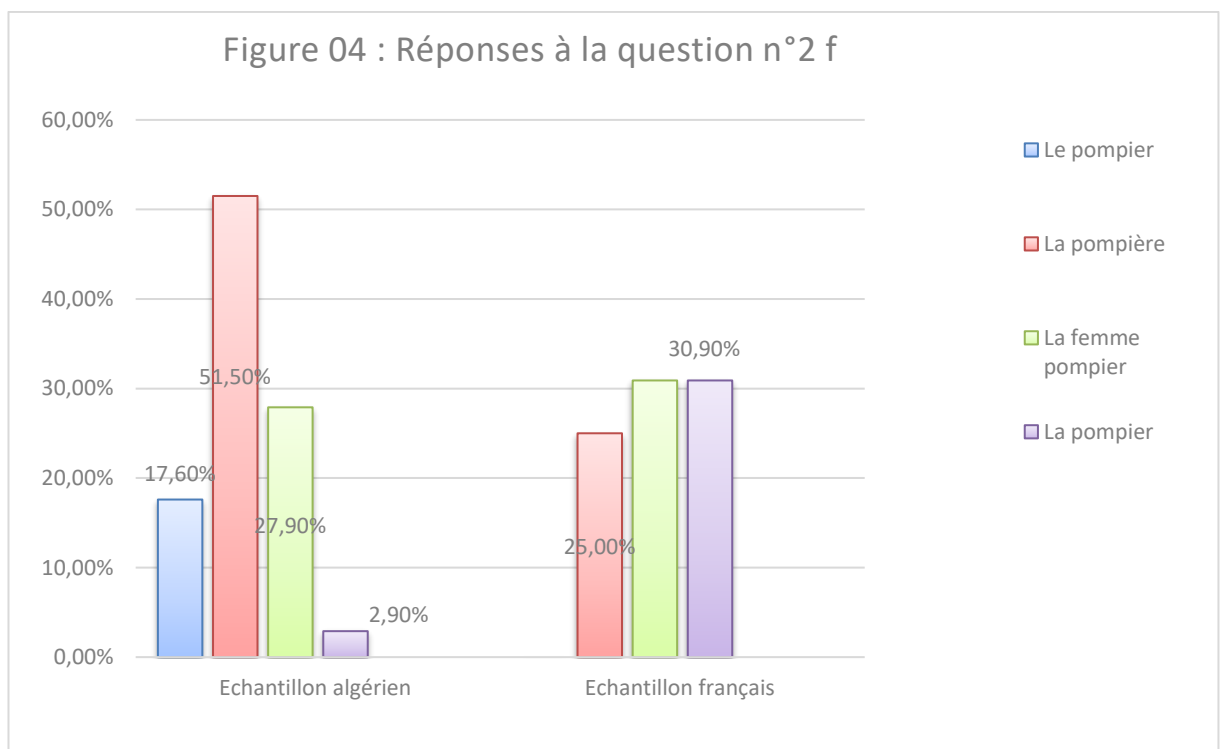
Tandis que 98.5% de l'échantillon français a eu une préférence pour la forme : serveuse, et 1.5% a été pour : une serveure, en addition, les opposants

à la féminisation de ce métier sont à 00%, ce qui renvoie au fait que cette profession est en France fréquemment exercée par les femmes et les hommes, ce qui génère une certaine familiarité orthographique et phonétique du terme – la forme féminine étant connue et courante.

Question n°2 f :

2. f *

- Le pompier
- La pompière
- La femme pompier
- La pompier



D’après ce qu’il montre le graphique, nous notons que 51.5% des enseignant.e.s algérien sont eu une préférence remarquable pour la forme : la pompière, 27.9% pour la forme : la femme pompière (une forme doublement

féminisée) contre 17.6% de résistants qui ont choisi : le pompier. Face aux enseignant.e.s français qui ont été de deux pourcentages, l'un de 25% choisissant : la pompière ; l'autre de 30.9% pour chacune des formes : la femme pompier et la pompier. Nous voyons que dans l'échantillon français, même si la forme : pompière ne s'est pas distinguée, elle n'a pas connu des résistances du genre : le pompier (00%).

La prééminence de la forme : pompière dans l'échantillon algérien s'explique par le fait que le choix de ce dernier est fondu intrinsèquement sur la langue— à laquelle il n'est pas trop attaché pour juger son aspect esthétique (nous allons voir cette explication dans les prochaines lignes)— et aussi le secteur de ce métier (secours comme le militaire) est traditionnellement dominé par des hommes, surtout en Algérie où peu de femmes se trouvent dans tel secteur professionnel, il n'est pas fréquent de parler de « femme pompier » ou « pompière ». L'absence totale du choix de la forme : pompier dans l'échantillon français par rapport à l'algérien réfère à ce que ce domaine est plus envahi par les femmes en France qu'en Algérie.

Question n°3 a :

3. Ci-dessous vous trouverez encore quelques recommandations tirées du « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Nous vous demandons à quel point vous êtes d'accord avec ces recommandations. Veuillez répondre en choisissant le chiffre qui correspond à votre réponse. Essayez de répondre spontanément.

a. « User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes »
» Exemples : « Or ces représentations auxquelles les citoyen.ne.s sont constamment exposé.e.s renforcent les stéréotypes de sexe » et « Nous remercions les linguistes, les professionnel.le.s de la communication, les fonctionnaires et toutes celles et ceux, dont les membres du HCEfh, qui y ont contribué. »

	1	2	3	4	5	
D'accord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Pas du tout d'accord

Face à l'échelle de Likert, nous demandons aux enquêté.e.s de choisir un degré de satisfaction à l'égard de quelques recommandations du « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Cette question porte sur l'écriture inclusive

Tableau 6 : Réponses à la question n 3 a :

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tout à fait d'accord	31	45.5%	21	30.9%
D'accord	13	19.7%	7	10.3%
Neutre	5	7.6%	14	20.6%
Pas d'accord	8	12.1	8	11.8%
Pas du tout d'accord	11	15.2	18	26.5%
Total	68	100%	68	100%

Tableau 7 : Pourcentage des réponses n° 3 a

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	44	69.8%	28	51.8%
Opposants	19	30.1%	26	48.1%

Commentaire :

Suivant les tableaux qui représentent la quantification du degré de validation de l'écriture inclusive par les deux échantillons, la moyenne des enseignant.e.s algériens adeptes à ce type d'écriture est de 69.8%, elle dépasse celle des enseignant.e.s français de 51.8%. Cela prouve initialement que les enseignant.e.s algériens acceptent d'inclure le féminin dans le discours.

Question n°3 b :

b. « Parler 'des femmes' plutôt que de 'la femme', de la 'journée internationale des droits des femmes' plutôt que de la 'journée de la femme' et des 'droits humains' plutôt que des 'droits de l'Homme/l'homme' »

1 2 3 4 5

D'accord Pas du tout d'accord

Ici, nous demandons aux interrogé.e.s de mentionner le degré de leur satisfaction avec la septième recommandation du guide :« Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'Homme/l'homme » ».

Tableau 8 : Réponses à la question n° 3 b

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Tout à fait d'accord	34	50.7%	27	39.7%
D'accord	10	14.9%	10	14.7%
Neutre	10	14.9%	14	22.1%
Pas d'accord	4	4.5%	5	7.4%
Pas du tout d'accord	10	14.9%	11	16.2%
Total	68	100%	68	100%

Echantillon algérien			Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	44	75.8%	37	69.8%
Opposants	14	24.1%	16	30.1%

Commentaire :

Le tableau montre que les enseignant.e.s algériens adeptes de ladite recommandation équivalent à 75.8% dépassant les enseignant.e.s français : 69.8%. La moyenne des opposants dans équivalent à 24.1% et à 30.1%. Les enseignant.e.s algériens se révèlent encore une fois plus adhérents plus que les français.

Concernant la recommandation de dire « des femmes » au lieu de « la femme », l'idée tourne autour des images stéréotypées ; ainsi, la « Femme » fait référence à cette image clichée qui représente cette figure illustrée dans la conscience collective à laquelle on dicte de partager nécessairement des critères propres à son sexe (douceur, charme, innocence, timidité, dévouement...). Cependant, les femmes ne sont pas une entité homogène, la pluralité de personnalités, de leurs vécus, de leurs goûts et de leurs activités professionnelles fait d'elles des êtres hétérogènes, qui ne se limitent pas à des comportements décrétés par la société.

Question n°4 :

4. Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *

- Les Hommes/hommes
- Les êtres humains

Tableau n°10 : Réponses à la question n°4

Echantillon algérien			Echantillon français		
Proposition	Nombre	Pourcentage	Proposition	Nombre	Pourcentage
Les Hommes/hommes	18	26.5%	Les Hommes/hommes	16	23.5 %
Les êtres humains	50	73.5%	Les êtres humains	52	76.5%
Total	68	100%	Total	68	100 %

Commentaire :

Les données du tableau nous permettent de noter que le nombre des enseignant.e.s ayant voté pour l'expression : les êtres humains est quasi identique entre les deux échantillons ; soit 73.5% l'algérien et 76.5% le français. Le pourcentage des enseignant.e.s ayant préféré : les Hommes est minime, à 26.5% dans l'échantillon algérien et 23.5% le français.

Parlons de l'alternative : les êtres humains, pour justifier son intérêt, il faut rappeler qu'à des siècles non pas loin l'expression de : les droits de l'homme (traduit à l'anglais human rights) a été servi à éradiquer les femmes du terrain de vote qu'est leur droit également. Au Québec francophone, « droits de la personne humaine »¹ est l'alternative fréquente. De fait, il faut préférer les êtres humains, cela inclut tous les espèces humaines de la Terre sans exclure personne.

¹HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (2015) Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Paris.

Question n° 5 :

5. Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *

- Journée de la femme
- Journée internationale des droits des femmes

Tableau n°11 : Réponses à la question n°5

Echantillon algérien			Echantillon français		
Proposition	Nombre	Pourcentage	Proposition	Nombre	Pourcentage
Journée de la femme	20	29.4%	Journée de la femme	6	8.8%
Journée internationale des droits des femmes	48	70.6%	Journée internationale des droits des femmes	62	91.2%
Total	68	100%	Total	68	100 %

Commentaire :

Les données semblent suggérer que les enseignant.e.s algériens qui adhèrent à l'alternative : journée nationale des droits des femmes sont au nombre de 48 contre 20 qui s'y oppose, les enseignantes français s'avèrent plus partisans à cette expression au nombre de 62 contre 6 seulement.

La distinction entre les deux alternatives réside en ce que la journée de 8 mars puise ses origines dans le récit des luttes ouvrières et des manifestations des femmes au cours du XXe siècle, elle a une visée militante et instaurée afin d'affermir la portée de la lutte pour les droits des femmes.

Rubrique n°2 :

Question n°1 a :

1. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés.

Pas du tout d'accord

Neutre

D'accord

a. Les difficultés de la grammaire et l'orthographe françaises contribuent aux inégalités dans la société.



Dans cette question, nous mettons à la disposition des participant.e.s une série d'items sur lesquels nous demandons de donner leur degré de satisfaction à l'échelle de Likert. Le but de cette question est de voir les représentations de la langue française dans les deux échantillons.

Tableau n°12 : Réponses à la question n°1 a

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	29	42.6%	31	45.6%
Neutre	21	30.9%	20	29.4%
Pas du tout d'accord	18	26.5%	17	25%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°13 : Pourcentage des réponses n°1 a

Echantillon algérien			Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	29	61.7%	31	64.5%
Opposants	18	38.2%	17	35.4%

Commentaire :

Les données du tableau nous offrent à dire que 64.5% des enseignant.e.s français sont d'accord avec l'item : Les difficultés de la grammaire et l'orthographe françaises contribuent aux inégalités dans la société, la différence n'est pas très significative mais ils dépassent les enseignant.e.s algériens qui, 61.7% d'eux affirment l'énoncé et 38.2% le refuse.

Nous voyons que nombre important des enseignant.e.s algériens reconnaît que le français est une source d'inégalités dans la société. Cependant les enseignant.e.s français le font davantage, apparemment ils connaissent les lacunes de leur langue car elle leur est maternelle.

Question n°1 b :

b. Tout type de texte doit être clair et accessible à tout le monde.



Tableau n°14 : Réponses à la question n°1 b

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	55	80.9%	54	79.4%
Neutre	5	7.4%	10	14.7%
Pas du tout d'accord	8	11.8%	4	5.9%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°14 : Pourcentage des réponses n°1 b

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	55	87.3%	54	93.1%
Opposants	8	12.6%	4	6.8%

Commentaire :

Cette question porte sur la clarté et l'accessibilité des textes, tous types confondus, le lien de celle-ci avec l'écriture inclusive est l'argument de lisibilité des textes.

La globalité des enquêtés ont été d'accord avec cet item, soit 87.3% des enseignant.e.s algériens et 93.1% des français. Le nombre des opposants est moindre dans les deux échantillons, tout de même double dans l'échantillon algérien : 12.6% contre 6.8% dans le français.

Question n°1 c :

c. Toute réforme qui diminue le nombre d'exceptions dans l'orthographe est souhaitée.



Tableau n°14 : Réponses à la question n°1 c

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	44	64.7%	18	26.5%
Neutre	14	20.6%	34	50%
Pas du tout d'accord	10	14.7%	16	23.5%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°17 : Pourcentage des réponses n°1 c

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	44	81.4%	18	52.9%
Opposants	10	18.5%	16	47%

Commentaire :

Comme nous le constatons, dans l'item : Toute réforme qui diminue le nombre d'exceptions dans l'orthographe est souhaitée, la moitié des enseignant.e.s français a préféré d'être neutre, seulement 52.9% de ceux ayant choisi de prendre position ont été d'accord, contrairement aux enseignant.e.s algériens qui prennent un positionnement positif avec 81.4% contre 18.5% qui n'ont pas été d'accord avec l'item.

Question n°1 d :

d. L'essentiel dans le langage, c'est que tout le monde se comprenne.



Tableau n°15 : Réponses à la question n°1 d

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	50	73.5%	42	61.8%
Neutre	10	14.7%	16	23.5%
Pas du tout d'accord	8	11.8%	10	14.7%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°1 d

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	50	86.2%	42	80.7%
Opposants	8	13.7%	10	19.2%

Commentaire :

Les réponses obtenues dans cette question nous permettent de dire que les enseignant.e.s algériens sont pour une communication universelle. La preuve en est que 86.2% d'eux ont été d'accord avec l'item : L'essentiel dans le langage, c'est que tout le monde se comprenne, 14.7% de la totalité ont été neutres, du côté des enseignant.e.s français, le taux est relativement moindre 80.7% et 19.2% ont en été opposants.

Question n°2 a :

Par la présente question, nous voulons exposer l'écriture inclusive par le biais de quelques arguments que l'on présente les opposants à ce type d'écriture.

2. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés.

Pas du tout d'accord

Neutre

D'accord

a. Nous ne devons pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement.



Tableau n°16 : Réponses à la question n°2 a

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	17	25.4%	21	30.9%
Neutre	16	23.9%	17	25%
Pas du tout d'accord	34	50.7%	30	44.1%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°2 a

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	17	33.3%	21	41.1%
Opposants	34	66.6%	30	58.8%

Commentaire :

Comme le montre le tableau ci-dessus, la moitié de l'échantillon algérien n'est pas d'accord avec l'item : « Nous ne devons pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement », les enseignants français sont les moins en désaccord autour de la moitié avec un pourcentage de 58.8%, cela s'explique par l'esprit de purisme, ainsi ils perçoivent un

quelconque changement au niveau de la langue comme une menace pour son intégrité et authenticité.

Question n°2 b :

b. Se soucier du langage sexiste est inutile.



Tableau n°17 : Réponses à la question n°2 b

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	18	26.5%	15	22.4%
Neutre	17	25%	7	10.4%
Pas du tout d'accord	33	48.5%	45	67.2%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°2 b

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	18	35.2%	15	25%
Opposants	33	64.7%	45	75%

Commentaire :

Les données du tableau démontrent que 75% des enseignant.e.s français sont en désaccord avec l'item « Se soucier du langage sexiste est inutile » contre 64.7% des enseignant.e.s algériens opposants. Cela montre que le sexisme dans le langage importe beaucoup plus les français que les algériens, d'ailleurs, le français est leur langue maternelle et à force de la pratiquer quotidiennement qu'ils se croisent avec son côté sexiste, alors ils sont sensibilisés de l'importance de traiter un tel aspect de la langue.

Question n°2 c :

c. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand-même essayer d'appliquer le langage inclusif.



Tableau n°18 : Réponses à la question n°2 c

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	42	62.7%	28	41.2%
Neutre	13	19.4%	21	30.9%
Pas du tout d'accord	12	17.9%	19	27.9%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°2 c

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	42	77.7%	28	59.5%
Opposants	12	22.2%	19	40.4%

Commentaire :

Les réponses à cette question reflètent le degré de conviction des répondant.e.s à l'écriture inclusive, pour voir les personnes qui y tiennent malgré la difficulté de son application. Nous trouvons qu'un pourcentage de 77.7% des enseignant.e.s algériens a été d'accord, une minorité de 22.2% en est opposante. Concernant l'échantillon français, le taux des enseignant.e.s

adeptes à l'écriture inclusive est moindre par rapport à l'autre échantillon (59.5%), en outre, les opposants sont à 40.4%, un taux qui dépasse celui des enseignant.e.s algériens.

Question n°2 d :

d. Personnellement, il m'est important d'utiliser le langage inclusif.

Tableau n°19 : Réponses à la question n°2 d

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	36	53.7%	22	32.4%
Neutre	21	31.3%	23	33.8%
Pas du tout d'accord	10	14.9%	23	33.8%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°2 d

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	36	78.26%	22	48.88%
Opposants	10	21.73%	23	51.11%

Commentaire :

Dans cette question, nous voulons des enquêté.e.s qu'ils s'autoclassifient explicitement entre d'accord ou pas d'accord avec le langage inclusif. Le tableau représente la majorité des enseignant.e.s algériens ayant été d'accord : 78.2% contre 21.7% ayant été en désaccord. Tandis que les enseignant.e.s

français se subdivisent entre 48.8% d'adeptes et 51.11 d'opposants, ce taux n'est pas significatif par rapport à celui de l'échantillon algérien.

Question n°2 e :

e. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans cette langue.



Tableau n°20 : Réponses à la question n°2 e

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
D'accord	26	39.4%	25	36.8%
Neutre	24	36.4%	22	32.4%
Pas du tout d'accord	16	24.2%	21	30.9%
Total	68	100%	68	100%

Tableau n°15 : Pourcentage des réponses n°2 e

	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Adeptes	26	61.9%	25	54.3%
Opposants	16	38%	21	45.6%

Commentaire :

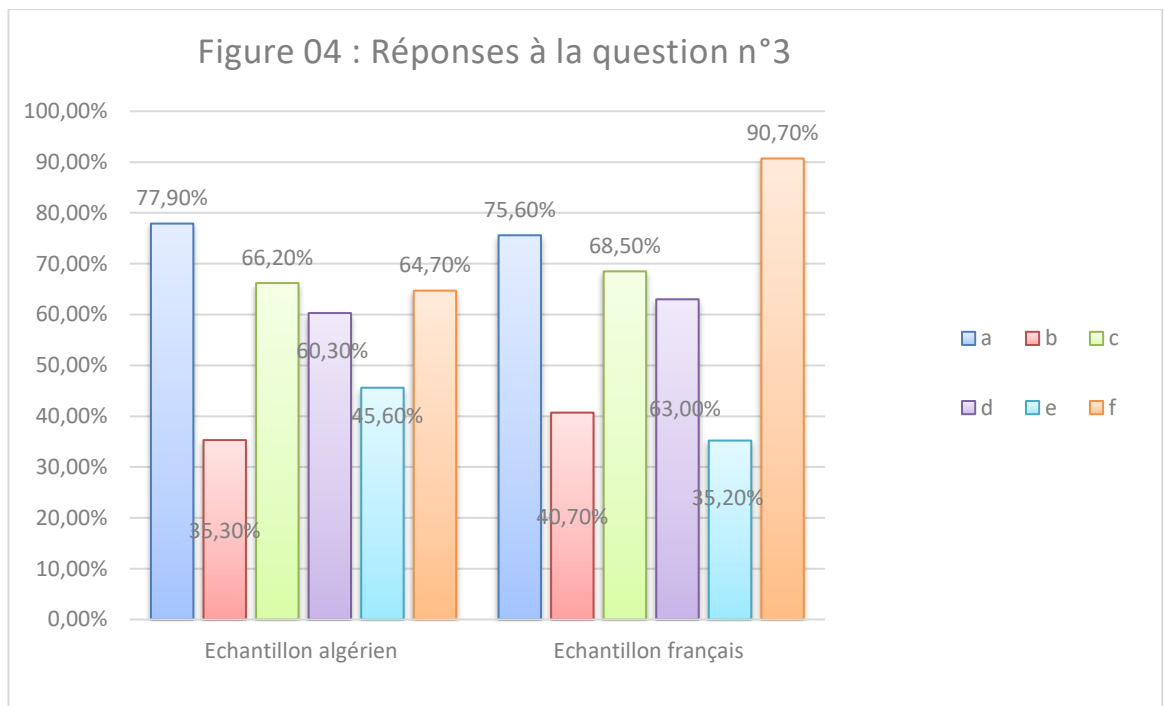
A travers cette question, nous tentons de concevoir la vision des participant.e.s concernant les idées toutes faites qui s'ancrent dans la langue. Il est à noter que les résultats ne sont pas très distincts. Cependant, les

enseignant.e.s algériens ont su se distinguer avec un taux de 61.9% étant d'accord contre 38% qui pense que l'on peut se débarrasser des préjugés de genre dans la langue. Les enseignant.e.s français ayant l'espoir de changer ce fait de langue sont à 45.9% dans une mesure meilleure par rapport aux algériens.

Question n°3 :

3. Je trouve qu'il est convenable d'utiliser le langage inclusif dans : *

- a. Des conversations formelles
- b. Des conversations informelles
- c. Des journaux
- d. Le cadre scolaire (manuels scolaires...)
- e. Des textes littéraires (roman, poésie...)
- f. Des textes officiels et juridiques



Commentaire :

Nous demandons à travers cette question de mentionner les préférences d'appliquer le langage inclusif dans de différents types de textes. Nous remarquons d'après le graphe qu'il ya trois types de textes que les deux

échantillons préfèrent à l'unisson ; 77.9% des enseignant.e.s algériens préfèrent que l'écriture inclusive s'utilise dans des discussions formelles, les français le font à moindre mesure 75.6%. Les deux se mettent à l'unanimité d'employer ce langage dans les journaux (à presque 67%). Un taux élevé de 90.7% des enseignant.e.s français voient la nécessité d'user du langage inclusif dans les textes officiels et juridiques, quant aux algériens, ils le font moins avec 64.7%. Ce dernier choix de texte correspond aux conversations formelles, donc les deux échantillons considèrent plus convenable d'utiliser l'écriture inclusive dans ce genre de textes. Sans oublier de mentionner le cadre scolaire qui lui a été octroyé un pourcentage d'environ 60% dans les deux échantillons.

Question n°4 :

4. Avant ce questionnaire, connaissiez-vous le langage inclusif ?

Non, pas du tout Non, à peine Oui, mais seule... Oui, plutôt bien Oui, très bien

Ligne 1

Tableau n°21 : Réponses à la question n°4

Réponse	Echantillon algérien		Echantillon français	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Non, pas du tout	19	27.9%	0	0%
Non, à peine	5	7.4%	3	4.4%
Oui, mais seulement un peu	16	23.5%	18	26.5%
Oui, plutôt bien	18	26.5%	28	41.2%
Oui, très bien	10	14.7%	19	27.9%
Total	68	100%	68	100%

Commentaire :

Ce construit du questionnaire permet de sonder le degré de connaissance de l'écriture inclusive par les deux échantillons. D'après les données du tableau ci-dessus, nous notons que le taux le plus élevé des enseignant.e.s ayant connaissance de cette écriture est en faveur des français : 27.9% la connaissant parfaitement et 41.2% ayant une connaissance moyenne, le taux de ceux qui ne la connaissent pas est à zéro contre tout un 27.9% des enseignant.e.s algériens, ainsi que seulement 14.7% en étant savants. Cet écart réfère à ce que la genèse de cette écriture a eu lieu en Europe, cependant en arabe, الخطاب المدمج en est l'équivalent, sauf que ce concept est un peu récent, donc l'ignorance d'un nombre considérable des enseignant.e.s algériens de ce type d'écriture ne renvoie pas au fait que la langue française leur est étrangère, d'ailleurs, le questionnaire est distribué à des francophones.

Question n°5 :

5. À quoi tient, selon vous, l'opposition de certaines personnes au langage inclusif ? *

Votre réponse

Cette avant-dernière question permet de nous révéler les représentations négatives de l'écriture inclusive que nous avons obtenues à travers des commentaires métalinguistiques des sujets questionnés. Les réponses se considèrent comme des contre-arguments dont :

L'utilité :

Les enseignant.e.s algériens ont avancé cet argument sans s'étaler ainsi : « inutile », alors que les français ont exprimé leurs avis de cette sorte : « C'est inutile et c'est un outil pour opposer l'homme à la femme...et donc faire du sexisme inversé », « Leur impression que c'est une question secondaire et/ou

un combat un peu obsessionnel, des personnes influencées - sans en avoir conscience », « il y a d'autres canaux plus conséquents à mettre en œuvre pour rendre "la femme" plus forte et libre : éducation, législation... ». Ces commentaires disent que l'écriture inclusive est une question accessoire ; cependant, la langue représente la société et sa façon de penser le monde, la question que la moitié de la société est invisible dans cette langue n'est pas secondaire.

L'esthétique :

Cet argument purement subjectif est formulé par les enseignant.e.s algériens ainsi : « moins beau », « Je pense que certaines personnes s'y opposent parce que l'écriture épiciène pourrait appauvrir le langage et qu'elle serait inesthétique », de l'autre côté les enseignant.e.s français écrivent : « l'absence d'esthétisme dans l'utilisation du langage inclusif », « Une partie du langage inclusif (celle avec le point méfiant) est moche et lourd à l'oreille et écrit. Il rallonge énormément et n'est pas agréable ». Comme il est jugé euphonique de féminiser des noms, il l'est également quand l'Académie française a forgé l'appellation : maïeuticien pour un homme qui exerce la profession de sagefemme, tout comme les emprunts anglais omniprésents dans le parler français tel que : coach, challenge, leader, etc. Certains estiment que cela dénature la langue et d'autre croient que ce lui est enrichissant, donc il est pareil pour la féminisation linguistique. Ecrivaine est mal pris sous prétexte que cela contient « vaine », cet argument est peu abouti parce qu'en parallèle écrivain contient « vain ». Ce qui nous mène à dire que : ce n'est pas une question d'esthétique car aucun mot n'est beau ou laid en soi, mais bel et bien une question d'habitude ! Comme en témoignent les enseignant.e.s français en répondant : « Difficultés de s'adapter aux changements », et les algériens : « A leur opposition à l'égalité réelle de toutes et tous », « Tout d'abord, je pense par manque d'éducation (enseignement) », L'habitude d'usage du langage non

inclusif », « Parce qu'Il apporte un changement aux habitudes et aux manières d'écrire », « aux habitudes de la pratique ».

La lisibilité :

Ce argument semble moins subjectif que le précédent, il est fondé par les enseignant.e.s algériens de la manière suivante : « La résistance au changement, la complexité du langage inclusif à l'écrit », « Ça ôte de la fluidité et de la spontanéité à l'expression écrite et orale », « Je dirais que c'est principalement justifié par la confusion et la complexité que cela pourrait engendrer dans l'utilisation de la langue », « Pas pratique, ça prend du temps à tout dire et parfois l'idée importe plus que ce langage », « Moins pratique », il y'a ceux qui juge que le français est une langue compliquée : « La langue française est assez compliquée à la base. On va la compliquer encore plus. Complexifier la langue, qui n'est pas si simple », « D'après eux, elles pourraient également causer la mort de la langue puisqu'il est question de simplifier l'orthographe », Au contraire, l'usage du féminin clarifie un texte car il sert à comprendre que les femmes aussi y sont évoquées; ce qui évite d'avoir à le préciser de manière explicite. Dans la même lignée, les enseignant.e.s français écrivent : « Cette écriture rend plus difficile la compréhension, notamment pour des lecteurs avec des handicaps (dyslexie etc.). », « Rendre une phrases complexes ou illisibles pour préciser l'existence du féminin. Mal compris, gêne pour les dyslexiques », La difficulté de s'y habituer et le fait que ça donne des phrases plus difficile à écrire et à comprendre », « Ce n'est pas fluide et cela ne résoudra jamais les préoccupations femme/homme...Ce n'est pas fluide dans la lecture », Rendre la langue plus complexe qu'elle ne l'est déjà », « fluidifier et limiter les aprioris », « insupportable à lire », il y'a même un sujet qui écrit « C'est illisible, inutile et imbuvable ».

Cette critique concernant l'intelligibilité supposée d'un écrit rédigé de manière inclusive a un rapport avec les dédoublements, pour lesquels la solution sera de faire recours à la créativité, or, surgissent là ceux qui défendent

la « traditionnalité » de la langue et n'acceptent pas de nouvelles formes. Ils présentent les arguments qui viennent.

Purisme :

De leur côté, les enseignants algériens répondent ainsi : « La conservation », « Selon moi, seulement pour garder le langage traditionnel », « ça détériore la langue », « ils sont conservateurs », en même temps, les enseignants français écrivent : « La tradition et le fait que ça les sorte de leur zone de confort », « De ne pas modifier la langue française », « Pour certains ce langage ne respecte pas les standards de la langue française pure », « Le poids de la tradition », « Une vision archaïque du langage qui ne devrait pas évoluer », « Au fait que cela implique (soit disant) de toucher à la "langue française », « Résistance; Traditionalisme », « A la crainte de perdre ou voir glisser tout un pan de la littérature française originelle, qui demeure une partie de notre identité culturelle », cette réponse évoque l'aspect identitaire, voulant sédentariser la langue qui est à la base un fait social, donc si la société change, elle change à son tour. Un autre sujet répond « respect des fondamentaux de la langue française (voire Académie Française) » C'est vrai qu'il est connu que l'Académie Française demeure réfutant tout changement survenu à la langue, or, « L'Académie souligne ainsi la « situation nouvelle » des femmes dans la société française contemporaine justifiant la volonté de celle-ci d'être incluses dans la langue et en particulier à travers les noms de métiers et professions qu'elles exercent. »¹

Idéologie :

Dans ce thème, les réponses des enseignants algériens sont manifestées comme suivant : « Peut-être pour ne pas rentrer dans des débats, ou qui veulent vivre dans un monde d'hommes », « L'autre aspect que l'on pourrait mettre en

¹ Françoise Sullet-Nylander, Féminisation linguistique et écriture inclusive, cité par J P Dufiet et MC Jullien, Les nouveaux Langages au tournant du XXI siècle, Milano, LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2021, 130.

avant serait une certaine défiance de la société patriarcale vis-à-vis d'un tel changement, et ensuite un des piliers de l'algerianisme est le machisme », « à la discrimination et la misogynie », « au racisme et sexisme ». Quant aux enseignant.e.s français argumentent ainsi : « Une non perceptions des enjeux liés à l'usage de la langue, une non reconnaissance de la domination masculine et du patriarcat (qui passe également par les habitudes de langue. Ex : le neutre est masculin), et peut-être une forme de virilisme et de mépris des femmes », « La domination masculine, les préjugés sur la cause féministe », « Un refus de reconnaître que le langage structure la pensée et que ce langage a été bâti à une époque où le sexisme était la norme. », « préjugés, pouvoir politique et social de la langue ». A ce propos, Patrick Charaudeau confirme : « La langue n'est pas plus politique qu'elle n'est logique »¹

Outre ces arguments, les enseignant.e.s algériens justifient l'opposition de certains au langage inclusif par l'ignorance et la paresse : « L'ignorance que cela engendre des stéréotypes de sexes, aussi que la nouvelle grammaire de la langue française n'est pas encore très connue », « à la non maîtrise de la langue », « la paresse intellectuelle », « La peur! et parfois même la méconnaissance des règles grammaticales », les enseignant.e.s français le font également : « A de l'ignorance : incapacité à s'imaginer à la place d'autrui », « Méconnaissance », « La flemme, la méconnaissance des conséquences d'un langage non inclusif, être déjà inclus dans le langage non inclusif », « L'inclusivité du langage en français peut être considéré comme une tâche longue et ennuyante ».

Question n°6 :

¹Patrick Charaudeau, "« L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français » ", revue Le Débat n°199, mars-avril 2018., 2018, consulté le 11 juin 2022 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications, URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-ecriture-inclusive-au-defi-de-la,344.html>

6. Pourquoi certaines personnes aspirent-elles à ce type de langage ? *

Réponse longue

Ce construit est le dernier, il consiste en une question ouverte qui va nous refléter les représentations positives envers le langage inclusif. Nous avons pu classifier les réponses selon les thèmes :

Discrimination :

Les enseignant.e.s algériens pensent que le langage inclusif s'emploie « Pour éviter toutes sortes de discrimination », « une simple justice pour un monde plus humains à commencer par une communication respectueuse de la personne humaine », « Afin de diminuer la discrimination », « a pour but de supprimer dans le langage tout ce qui pourrait s'apparenter à une discrimination genrée » ; les enseignant.e.s français croient que les personnes aspirent à ce genre d'écriture « parce qu'elles pensent lutter contre des discriminations », « Pour que chaque énoncé s'adresse à tous sans distinction de genre ». Le langage inclusif sert à intégrer les membres d'une société commune et à les mettre à un pied d'égalité comme le signale la thématique suivante.

Egalité :

Les réponses viennent de la part des enseignant.e.s algériens comme : « Pour plus d'égalité entre les genres », « Cela représente pour elles un premier pas vers l'égalité », « par souci d'égalité et de respect des droits humains », « Par souci d'équité », « Une lutte pour une égalité des sexes », « L'utilisation du langage inclusif permet une représentation égalitaire des genres », « Pour rétablir l'égalité femme homme » ; pareil pour les enseignant.e.s français, ils pensent que c'est « pour revendiquer l'égalité homme-femme », « Faire évoluer les mentalités vers plus d'égalité dans la vie quotidienne », « la diminution des inégalités et des violences qui en sont souvent le prolongement », « Parce que ce langage permet plus d'égalité entre les deux genres. Le mâle est dominant

dans plein d'aspects de la vie en société, y compris dans la langue, cela doit cesser ! », « volonté de défendre, de manière active, l'égalité femmes-hommes », il y'a ceux qui voient que c'est assez crucial : « Car ce langage est une des briques nécessaires pour créer le "pont "de l'égalité entre les genres », un sujet s'est étalé expliquant : « Pour pallier aux inégalités hommes/femmes. Pour réduire de l'intérieur les inégalités homme femme. Notamment pour limiter les inégalités dues à l'emploi du masculin comme "neutre". Des études sur plusieurs langues avec une séparation du masculin et féminin, notamment l'allemand, montre qu'il y a un réel impact de l'utilisation du masculin comme automatique forme neutre au détriment du féminin. Si des gens demandent de citer des ministres sans préciser des hommes ou des femmes ministres, les gens ne citeront que des hommes alors qu'ils citeront des femmes si une forme neutre est spécifié », « Pour la parité, équité, égalité ».

Visibilisation :

Il s'agit de rendre les femmes visibles, en d'autres termes où elles seront présentes dans le discours, les enseignant.e.s algériens l'ont exprimé de cette sorte : « Pour leur reconnaissance », « Pour exister pleinement et être reconnu.e.s à part entière », « Pour contribuer à rétablir la femme dans ses droits en tant que l'égale de l'homme », « Peut-être parce qu'elles sont réfractaires aux évolutions et aux changements qui pourraient mettre en "péril" leur statuts! », « Parce qu'elles veulent se confirmer » ; les enseignant.e.s français le font également : « Pour se sentir représenté.es », « se sentir concernées, prise en compte, considérées », « Par volonté d'entendre/lire le féminin dans la langue avec tous les enjeux que cela induit dans les représentations psycho-cognitives. », « Pour se sentir exister, être intégrée », « Besoin de représentation », l'expression « pour se sentir exister » est très significative à montrer l'importance de l'écriture épiciène, elle permet de faire manifester le statut absent des femmes dans le discours.

Discours inclusif :

A cette thématique, les enseignant.e.s algériens établissent des arguments du genre : « Pour se débarrasser des difficultés de la langue française », « pour moins d'irrégularités », « texte plus compréhensible », certains voient que cela simplifie davantage le langage : « Pour faciliter l'accès au message », « pour plus de fluidité », « moins d'exceptions en grammaire », d'autres trouvent encore que cela est une option esthétique : « pour embellir leur style » ; les enseignant.e.s français argumentent : « Ne pas se sentir exclu dans la communication car le genre ne correspond pas », « Dans un but d'égalité et de rupture de la séparation de syntaxe homme/femme ». . Un texte en rédaction épïcène sert de médiateur de la réalité, finalement, la féminisation donne l'adéquation entre ce que désigne le mot et le contexte situationnel dans lequel il est employé, une sorte de miroir. Reconnaître l'existence des femmes, c'est aussi leur donner un espace pour prospérer et contribuer à les valoriser. Ce n'est donc pas judicieux de minimiser, par exemple, l'incidence du manque de modèles et de représentation pour les femmes dans certains domaines scientifiques.

Idéologie :

Des enseignant.e.s algériens croient en la performativité du langage en témoignant : « codifier le langage pour influencer les autres », « Pour un changement continue », « Pour s'émanciper des tabous », « pour donner un nouveau souffle », « La langue a le pouvoir de faire évoluer les attitudes culturelles et sociales, de ce fait, l'emploi d'un langage inclusif permet d'une part, de lutter contre le sexisme et les préjugés, d'autre part, de promouvoir les valeurs d'égalité de genre pour une société plus tolérée envers la gente féminine » ; les enseignant.e.s français s'expriment brièvement ainsi : « par choix politique », « Afin d'avoir un langage représentant le plus possible la société d'aujourd'hui », « Les mœurs ». Le fait d'évoquer la thèse : « le langage est un instrument d'influence » s'impose, celui-ci décrit voire façonne la réalité, représente la manière de voir le monde.

Intégrité :

Ce thème est représenté par les enseignant.e.s algériens à travers ces commentaires : « Pour que tout le monde comprenne ce qui est dit sans exception », « Pour justement l'inclusion de toutes et tous et pour plus d'égalité », « C'est un langage qui s'adresse à tous et n'exclut personne », « le besoin de vivre en ensemble sans aucune barrière culturelle ou linguistique qui pourrait diminuer l'inclusivité et l'intégrité » ; les enseignant.e.s français écrivent : « Pour inclure tout le monde et ne rejeter personne », « pour que tout le monde se reconnaisse, inclure tout le monde ». Ces arguments ressortent du vivre-ensemble, le langage inclusif sert en soi d'intégrer tous les membres de la société sans discriminer personne.

2. Synthèse :

Cette analyse se veut une contribution à une étude sociolinguistique de pratique langagière qu'est la féminisation linguistique dans deux aires géographiques différents. A travers les réponses des enseignant.e.s algériens et français au questionnaire, nous avons déduit que les algériens sont plus partisans au langage inclusif que les français. Concernant la féminisation des noms de métiers, nous admettons aisément que la perception des individus varie selon des termes utilisés pour les désigner. Dans ce sens, la féminisation des titres qui a suivi l'arrivée des femmes sur le marché du travail rend compte d'une réalité fonctionnelle, des facteurs comme : lexical, sémantique et sociolinguistique ont fait que la désignation professionnelle soit validée à prendre sa forme féminine ou pas. Pour ce qui est des marques linguistiques du type lexical, Quant à l'écriture inclusive, les deux publics ont partagé des représentations positives du genre : la féminisation linguistique réduit la discrimination, contribue à l'égalité des sexes, promulgue l'esprit du vivre-ensemble, permet de rendre les femmes visibles dans la langue ; des représentations négatives qui consiste en l'illisibilité, le purisme, l'inutilité et l'idéologie discriminante. Certains enseignant.e.s algériens se distinguent par

une représentation négative, trouvent que ce fait linguistique est une invention de la modernité. Cependant, une représentation positive que les deux publics partagent paraît éminente, celle de la reconnaissance de l'existence des femmes dans la langue, car cette dernière reflète la réalité. Cette représentation demeure la pierre angulaire de la portée du langage inclusif.

Bien que le nombre des participant.e.s n'avait pas été suffisant pour une enquête sociolinguistique, nous avons fait de notre mieux pour que le corpus soit représentatif, rappelons que le nombre des répondant.e.s est équivalent entre les deux échantillons à 68 répondant.e.s.

Conclusion générale

Parvenant au terme de notre travail de recherche qui porte sur une notion importante dans le domaine de la sociolinguistique à savoir les représentations sociolinguistiques, nous rappelons que la visée de ce travail était d'éclairer et de prendre connaissance des représentations de la féminisation linguistique dans deux aires linguistiques différentes que sont l'Algérie et la France. A caractère exploratoire, analytique et descriptif, notre recherche a porté sur les objectifs suivants : voir les occurrences acceptées par les enseignant.e.s algériens et français ainsi que d'examiner les représentations qui sous-tendent ces usages traduisant leur degré d'ouverture à la féminisation linguistique. Nous nous sommes aperçue que changeant de contexte géographique, politique et socioculturel, de degré d'ouverture à des phénomènes de langue changent. Les enseignant.e.s algériens se sont avérés les plus partisans à la féminisation linguistique. A partir de leurs réponses, les français sont plus attachés à l'esprit de la langue, un esprit puriste, donnant des comportements conservateurs envers toute tentative de la changer, de fait nous nous permettons de dire que l'étude des représentations sert à mettre à jour le rôle de la pensée sociale dans l'élaboration de la réalité.

Notre étude porte sur les représentations sociolinguistiques, celles-ci représentent une grille de lecture pour les individus, elles sont génératrices de comportements et guident les communications entre les individus. Une représentation sociale peut être associée avec d'autres notions voisines telles que les attitudes, les stéréotypes, les préjugés ou les opinions.

La grande variation manifestée (que nous avons proposée et qui a trouvé dans les pratiques de féminisation) réfère aux divers paradigmes morphologiques dont le français dispose, elle est la preuve d'un usage encore flottant, donc une évolution perpétuelle. D'ailleurs, durant les deux dernières décennies, le lexique français ait remarquablement évolué bien que les grammaires traditionnelles et les dictionnaires s'y opposent, en dépit de cela, au fur et à mesure que des pratiques langagières résistent à être employés

quotidiennement, elles entrent dans le dictionnaire. Ce n'est pas aussi loin que cela paraît, les emprunts à l'anglais en est l'épreuve. S'il est voulu d'innover dans le langage, devoir est d'oser s'arroger le droit de le faire, les néologismes ne sont pas prescrits de la part des spécialistes de la langue. Alors, c'est à l'ensemble des usagers de la langue de décider que tel ou tel vocable s'installe et prenne place dans la nomenclature de la langue française.

Nous apercevons que la féminisation linguistique permet de porter un nouveau regard sur la façon dont se forme le genre en français, voyant l'usage qui part de la règle légiférée par les académiciens et dévie vers des exceptions exubérantes qui laisse manifester l'aspect contradictoire de la langue, ce qui mène à penser la nécessité de réorganiser les règles existantes en un système cohérent.

Sa principale portée est de reconnaître aux femmes, à travers la langue, la place qui est celle qu'elles occupent depuis la naissance du langage.

Le langage, de par sa nature, n'est pas une pratique individuelle, de surcroît, l'usage de la langue permet de rendre compte de l'état de la société dans laquelle elle est pratiquée, il est judicieux de féminiser les noms de métiers quand est linguistiquement réalisable cela, en étant dans la concordance entre ce que désigne le terme et le contexte situationnel dans lequel il est utilisé, à condition « d'examiner la cohérence entre les intentions affichées, les choix théoriques revendiqués et les pratiques effectuées »¹

Grâce à notre recherche documentaire –moins superficielle- nous avons aperçues maintes pistes de recherche qui feraient avancer notre thématique tel que la performativité du langage et l'hypothèse de Sapir-Worf, nous souhaitons pouvoir les avancer, dans un contexte francophone plus vaste et d'autres types corpus, au cours d'autres œuvres scientifiques.

¹ Sablayrolles, J.-F. La néologie en français contemporain. Paris. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes. Honoré Champion. 2000, 137

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

I Ouvrages

1. André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Liège, Armond Colin, Cursus, 1998, p 213.
2. Annie Becquer, et al. : *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, 1999, p 124
3. BOYER.H, *Sociolinguistique, Territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé,1996
4. BOYER.H. *De l'autre côté du discours, Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires*, L'Harmattan, Paris, 2003, 226
5. BULOT Thierry, BLANCHET Philippe, *Une introduction à la sociolinguistique: pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Editions Des Archives Contemporaines, Paris, 2013. p.56.
6. CALVET. J.L, *La Sociolinguistique*, PUF, Collection que Sais-je ? Paris, 1993
7. CASTELLOTTI Véronique et MOORE Danièle, *Représentations sociales des langues et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Etude de référence, Conseil de l'Europe, Strasbourg 2002. Dans URL: <https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf> Consulté le 08/06/2022
8. Claudia Polzin-Haumann et Wolfgang Schweickard, *Manuel de linguistique française*, De Gruyter, Reference, 2015, 745
9. Dufiet J P et Jullien MC, *Les nouveaux Langages au tournant du XXI siècle*, Milano, LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2021, 130.
10. Durkeim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895, Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, *Sociologie d'aujourd'hui*, 1997, 201
11. Gilles Forlot, *Avec sa langue en poche...: Parcours de Français émigrés au Canada* [En Ligne], Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2008 (généré le 07 juin 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pucl/97> 1. ISBN : 9782875581822.
12. GILLES, Siouf., « 100 fichiers pour comprendre la linguistique », Bréal, Paris, 1999.
13. HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES *Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Paris. 2015, p 36

14. Jean-Émile Gombert, Activités métalinguistiques et acquisition d'une langue, Acquisition et interaction en langue étrangère [En ligne], 8, 1996, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 19 mai 2022, URL : <http://journals.openedition.org/aile/1224> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aile.1224>
15. JODELET D, 1991. Représentations sociales. In le Grand Dictionnaire de la psychologie. Paris : Larousse p 668
16. L.J Calvet et P. Dumont, « l'enquête sociolinguistique ».L'Harmattan, Paris, 1999, p.15
17. Lou Robiche, Pratiques sociolinguistiques francophones de féminisation et de dégenrement, Paris, L'Harmattan, Espaces discursifs, 2018, 240 https://books.google.dz/books?id=5X9aDwAAQBAJ&pg=PA239&hl=fr&source=gbs_selected_pages&cad=3#v=onepage&q&f=false
18. Marie-Louise-Moreau et Anne Dister, Mettre au féminin Guide de féminisation, Bruxelles, Nathalie Marchal, Guide, 2014, p 100
19. MOORE, Daniel, (dir.) Les représentations des langues et de leur apprentissage: références, modèles, données, méthodes, Paris, Didier, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », 2001
20. MOREAU Marie- Louise, " Sociolinguistique, concepts de base", Liège, Mardaga, Psychologie et sciences humaines, 1997, 312 p
21. Nacerddine Abdallah, Nouvelle Approche De L'enseignement De La Grammaire Arabe, Nations Unies, Genève, publications non officielles, 1988, 302
22. Raphaël Haddad, Manuel d'écriture inclusive, Paris, Mots-Clés, 2017, p 20
23. Reuter, Yves, et al. Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques. De Boeck Supérieur, 2013
24. Sablayrolles, J.-F. La néologie en français contemporain. Paris. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes. Honoré Champion. 2000, 137
25. Serge Muscovici, 1989, Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire In Denise Jodelet, Les représentations sociales, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1997, 201

II.ARTICLES

1. ABBOU Julie, CANDEA Maria, « Féminisation », *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors-série), p. 141-145. DOI: 10.3917/l.s. hs01.0142. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-141.htm>
2. ARDELEANU, S.-M, Dynamique de la langue et imaginaire linguistique, in oseph Jeff NTUMBA TSHIMANGA, L'influence de l'imaginaire linguistique dans l'étude des noms de marque - aspects théoriques, université ȘTEFAN CEL MARE, SUCEAVA, 2017, p 25-36
3. Association GSL, Jean Szlamowicz et Xavier-Laurent Salvador signent un pamphlet antiféministe orné de discours linguistiques — Compte rendu critique par l'association de recherche GSL, Hypotheses, Publié 3 décembre 2019, disponible sur :<https://gsl.hypotheses.org/871>
4. Brigitte Rasoloniaina et Alexandrine Barontini. « Pluralité et interaction des terrains et des approches en sociolinguistique. Introduction », Cahiers internationaux de sociolinguistique, vol. 6, no. 2, 2014, pp. 7-12.
5. CALVET J.L, (1999) ; Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris. URL <https://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1> consulté le 25 mai 2022
6. Danièle Manesse et Gilles Siouffi éd., Le féminin & le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions. Paris, ESF Sciences humaines, 2019, 208 p, Mots. Les langages du politique, 2020/1 (n° 122), p. 136-142. DOI : 10.4000. URL : <https://www.cairn.info/revue-mots-2020-1-page-136.htm>
7. Eliane Viennot, Françaises, Français : le langage inclusif n'est pas une nouveauté[En ligne], The conversation, consulté le 20 avril 2022, URL : <https://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622>
8. GRANGE Juliette, « Genre et sexe : nouvelles catégories épistémologiques des sciences humaines », Cités, 2010/4 (n° 44), p. 107-121. DOI : 10.3917/cite.044.0107. URL : <https://www.cairn.info/revue-cites-2010-4-page-107.htm>
9. Himeta Marico, « La notion de représentation en didactique des langues ». Université Daitobunta. Japon. p.10
10. Hugues Peters, « Alain Rabatel et Laurence Rosier (coord.), Les défis de l'écriture inclusive », Cahiers de praxématique [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 08 mai

- 2021, consulté le 05 mars 2022. URL :
<http://journals.openedition.org/praxematique/6493>
11. Itsuko Fujimura, « L'énigme de l'ordre des mots : « femme + noms d'humains » », Linx [En ligne], 76, 2018, mis en ligne le 31 janvier 2019, consulté le 19 octobre 2022. URL : <https://www.itsukof.com/gyoseki/Fujimura2018.pdf>
 12. Jean-Claude Abric (Dir.), Pratiques sociales et représentations, Paris, P.U.F., (Psychologie sociale), 1994. In: Formation Emploi. N.47, 1994. p. 92
 13. Jean-Marie KLINKENBERG, L'incitation douce dans la mise en œuvre des politiques linguistiques Le cas des usages non sexistes, Actes sémiotiques [En ligne], N° 124, 2021, consulté le 17 avril, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6692>
 14. Katja Ploog Le rôle du discours métalinguistique dans l'appropriation des savoirs en interaction. Linguistique interactionnelle, grammaire de l'oral et didactique et didactique du français, HAL Id: halshs-01385539, 2016, p 2, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01385539/document>
 15. Michel Brossard – Quelques réflexions sur les activités métalinguistique en situations scolaires – REPÈRES N° 9/1 994 p 30 URL :
https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1994_num_9_1_2107
 16. MOSCOVICI S. (dir.), Psychologie sociale (7° éd. mise à jour), Paris, 1998 PUF, p. 361-382.
 17. MOUSTIRI, Z, Pour une approche sociolinguistique des représentations, Faculté des lettres, des sciences humaines et sociales, vol 6, 2010, p 2
 18. Patrick Charaudeau, L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français, Le Débat n°199, mars-avril 2018, consulté le 11 juin 2022 sur le site de Patrick Charaudeau, URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-ecriture-inclusive-au-defi-de-la,344.html>
 19. Rémi Van Compernelle, « Une pompière ? C'est affreux ! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France, Langage et Société, 2007, n°123: 1–23
 20. ZOLELIO, Emmanuelle. Chirurgies féminines ? Des femmes dans un métier d'hommes. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presse universitaire à Rennes, 2012 (généré le 14 juin 2022). Disponible sur Internet

<http://books.openedition.org/pur/67364>. DOI :

<http://doi.org/10.4000/books.pur.67364>

III. Mémoires et Thèses

1. Adaïka R, Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants du département de français (Le cas de 3e année de l'Université d'El-Oued), (Thèse de doctorat), université de Ouargla, 2019, Disponible sur <https://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/bitstream/123456789/23362/1/Adaïka-Radja.pdf> consulté le 22 mai 2022 p49
2. Benhaddou Kheira, Représentations et pratiques langagières des jeunes bélabésiens (Thèse de doctorat) université de d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, 2016.
3. Boubakour Samira, Les représentations culturelles dans la formation des formateurs en lettres françaises (thèse de doctorat), université de Batna, 2011.
4. BOUDRAA, R La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français : Etat des lieux en Algérie, (Mémoire de magister), université Souk Ahras, 2013.
5. Boulaa Y M, Analyse des attitudes et représentations sociolinguistiques de la langue française, (Mémoire de master, université de Jijel, 2018.
6. CANUT.C, Dynamisme et imaginaire linguistique dans les sociétés à tradition orale, thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Marie Houdebine, Université de paris 3, 1995
7. Harbi S., 2011, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou, mémoire de magister, université de Tizi-Ouzou, p 39
8. Moustiri Z, POUR UNE ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE DES DISCOURS EPILOGUISTIQUES : LE FRANÇAIS DANS L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DES ENSEIGNANTS ALGERIENS, [Thèse de doctorat], université de Biskra, 2016
9. Valentine Elleau, BA, La parité linguistique dans la francophonie, (Mémoire de master), université de Vienne, 2016 /

IV. DICTIONNAIRE

1. Akoun.A et Ansart. P, dictionnaire de sociologie, le robert, seuil, paris 1999 p 42
2. Dictionnaire électronique livio <http://Fr.wictionnary.org> consulté le 13/03/2019.
3. Dictionnaire Le Larousse en ligne, consulté le 15 avril 2022
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minisation/33211>
4. DUBOIS Jean et al, Dictionnaire de linguistique, LAROUSSE, Paris, 2002, p.115
5. DUBOIS.J et AL. Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage.Larousse, Paris, 1994, p 442
6. LAROUSSE, Dictionnaire de française, France, 1997, p.296.

V.SITES

1. Centre national des ressources textuelles et lexicales,
<https://www.cnrtl.fr/definition/femmeconsulté le 16.05.2022>
2. Dictionnaire de l'Académie Française, onglet « Outil de consultation », URL :
<https://academie.atilf.fr/9/consulter/FÉMINISATION?options=motExact> consulté le 09 mars 2022.
3. Monsieur le Boursier, Egyptien, Genre, consulté le 20 avril 2022, URL :
<https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/nom/genre.html>
4. Office québécois de la langue française, consulté le 19 avril 2022, URL :
https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532325
5. TLFi : Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi> , ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

VI.Acte de colloque :

1. Colloque International de l'Association Grecque de Linguistique Appliquée Évolutions dans la recherche de l'enseignement apprentissage des langues, 14 ème, MOUSSOURI Evangélia, « L'apport des représentations langagières dans l'enseignement des langues étrangères et secondes, 2010.
2. Colloque international de Sciences du Langage de L'Université de Suceava, 4 ème, Houdebine-Gravaud. A M, L'imaginaire linguistique : Questions au modèle et applications actuelles, Roumanie, 1997
3. Colloque international des recherches féministes francophones, 3ème, Claire Michard, Université Toulouse II, Le Mirail, 2002.

ANNEXE

Questionnaire :

Questions

Réponses

68

Paramètres

Total de

Rubrique 1 sur 2

La féminisation des noms des métiers, titres et fonctions

Dans le cadre de l'élaboration de mon mémoire de master 2, option sciences du langage à l'université de Biskra en Algérie, qui porte sur les attitudes linguistiques envers la féminisation des noms de métiers et titres, je vous remercie de bien vouloir consacrer un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire. Vos réponses sont anonymes.

En 2016, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié le « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». On y propose un certain nombre de recommandations sur lesquelles nous souhaiterions avoir votre opinion. Nous aimerions également savoir quelle forme vous choisiriez pour désigner une femme dans quelques situations spécifiques.

1. Vous Accordez les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent *

1 2 3 4 5

D'accord Pas du tout d'accord

2. Pour une femme qui exerce un des métiers ci-dessous, vous préférez dire :

Option 1

2. a *

- Le ministre
- La ministre
- La femme ministre

2. b *

- Président
- Présidente
- Femme présidente

2. c *

- Ancien auteur
 - Ancienne auteur
 - Ancienne auteure
 - Ancienne femme auteur
-

2. d *

- le médecin-chef
- la médecin-chef
- la médecine-chef
- la femme médecin-chef
- la médecin-cheffe
- la médecine-cheffe

2. e *

- Un serveur
- Une serveuse
- Une femme serveur
- Une serveure

2. f *

- Le pompier
- La pompière
- La femme pompier
- La pompier

3. Ci-dessous vous trouverez encore quelques recommandations tirées du « Guide Pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Nous vous demandons à quel point vous êtes d'accord avec ces recommandations. Veuillez répondre en choisissant le chiffre qui correspond à votre réponse. Essayez de répondre spontanément.

a. « User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes »
Exemples : « Or ces représentations auxquelles les citoyen.ne.s sont constamment exposé.e.s renforcent les stéréotypes de sexe » et « Nous remercions les linguistes, les professionnel.le.s de la communication, les fonctionnaires et toutes celles et ceux, dont les membres du HCEfh, qui y ont contribué. »

1 2 3 4 5

D'accord Pas du tout d'accord

b. « Parler 'des femmes' plutôt que de 'la femme', de la 'journée internationale des droits des femmes' plutôt que de la 'journée de la femme' et des 'droits humains' plutôt que des 'droits de l'Homme/l'homme' »

1 2 3 4 5

D'accord Pas du tout d'accord

4. Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *

- Les Hommes/hommes
- Les êtres humains

5. Choisissez l'alternative qui vous paraît la meilleure. *

- Journée de la femme
- Journée internationale des droits des femmes

Vos réflexions sur l'écriture inclusive

Selon l'agence Mots-Clés, l'écriture inclusive « désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes. »

1. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés.

Pas du tout d'accord

Neutre

D'accord

a. Les difficultés de la grammaire et l'orthographe françaises contribuent aux inégalités dans la société.

b. Tout type de texte doit être clair et accessible à tout le monde.

c. Toute réforme qui diminue le nombre d'exceptions dans l'orthographe est souhaitée.

d. L'essentiel dans le langage, c'est que tout le monde se comprenne.

2. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés.

Pas du tout d'accord

Neutre

D'accord

a. Nous ne devons pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement.

b. Se soucier du langage sexiste est inutile.

c. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand-même essayer d'appliquer le langage inclusif.

d. Personnellement, il m'est important d'utiliser le langage inclusif.

e. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans cette langue.

3. Je trouve qu'il est convenable d'utiliser le langage inclusif dans : *

- a. Des conversations formelles
- b. Des conversations informelles
- c. Des journaux
- d. Le cadre scolaire (manuels scolaires...)
- e. Des textes littéraires (roman, poésie...)
- f. Des textes officiels et juridiques

4. Avant ce questionnaire, connaissiez-vous le langage inclusif ?

Non, pas du tout

Non, à peine

Oui, mais seulement un peu

Oui, plutôt bien

Oui, très bien

Ligne 1

5. À quoi tient, selon vous, l'opposition de certaines personnes au langage inclusif ? *

Votre réponse

6. Pourquoi certaines personnes aspirent-elles à ce type de langage ? *

Votre réponse

8. Quel est votre sexe ? *

Femme

Homme

9. Quel âge avez-vous ? *

20-30 ans

30-40 ans

40-50 ans

50 ans ou plus

10. Quel est votre domaine d'étude ? *

Art, Lettres, Langues

Droit, Economie, Gestion

Sciences Humaines et Sociales

Sciences, Technologies, Médecine

Résumé :

Depuis la modernisation du monde, les femmes se sont octroyées un nouveau statut social qui ne ressemble pas à celui d'antan, primitif. Elles sont arrivées à accéder à tous les champs professionnels. Elles y sont désormais présentes, sauf qu'elles ne se le trouvent pas souvent dans au niveau de la langue française. La présence des deux genres dans le discours n'est pas équilibrée, il est noté que la langue française manque de féminisation. Notre problématique orbite autour de la réception de ce fait linguistique.

Ce travail sera voué à l'étude des représentations sociolinguistiques à l'égard de la féminisation linguistique avec ses deux types ; féminisation des noms de métiers et fonctions ainsi que l'écriture inclusive. Les enseignant.e.s algériens et français constituent l'échantillon, ils procureront des commentaires métalinguistiques autour desquels l'analyse s'effectue. L'étude sera orientée vers la sociolinguistique où l'objectif est de voir à qui des deux populations est plus partisans à la féminisation linguistique.

Mots-clés : Féminisation, écriture inclusive, représentations, genre, noms de métiers.

Abstract :

Since the modernization of the world, women have granted themselves a new social status that does not resemble that of yesteryear, primitive. They have managed to access all professional fields. They are now present there, except that they are not often found in French language. The presence of the two genders in the discourse is not balanced, it is noted that the French language lacks feminization. Our problematic orbits around the reception of this linguistic fact.

This work will be devoted to the study of sociolinguistic representations with regard to linguistic feminization with its two types; feminization of the names of professions and functions as well as inclusive writing. The Algerian and French teachers constitute the sample; they will provide metalinguistic comments around which the analysis is carried out. The study will be oriented towards sociolinguistics where the objective is to see which of the two populations is more in favor of linguistic feminization.

Keywords: Feminization, inclusive writing, representations, gender, job names.

